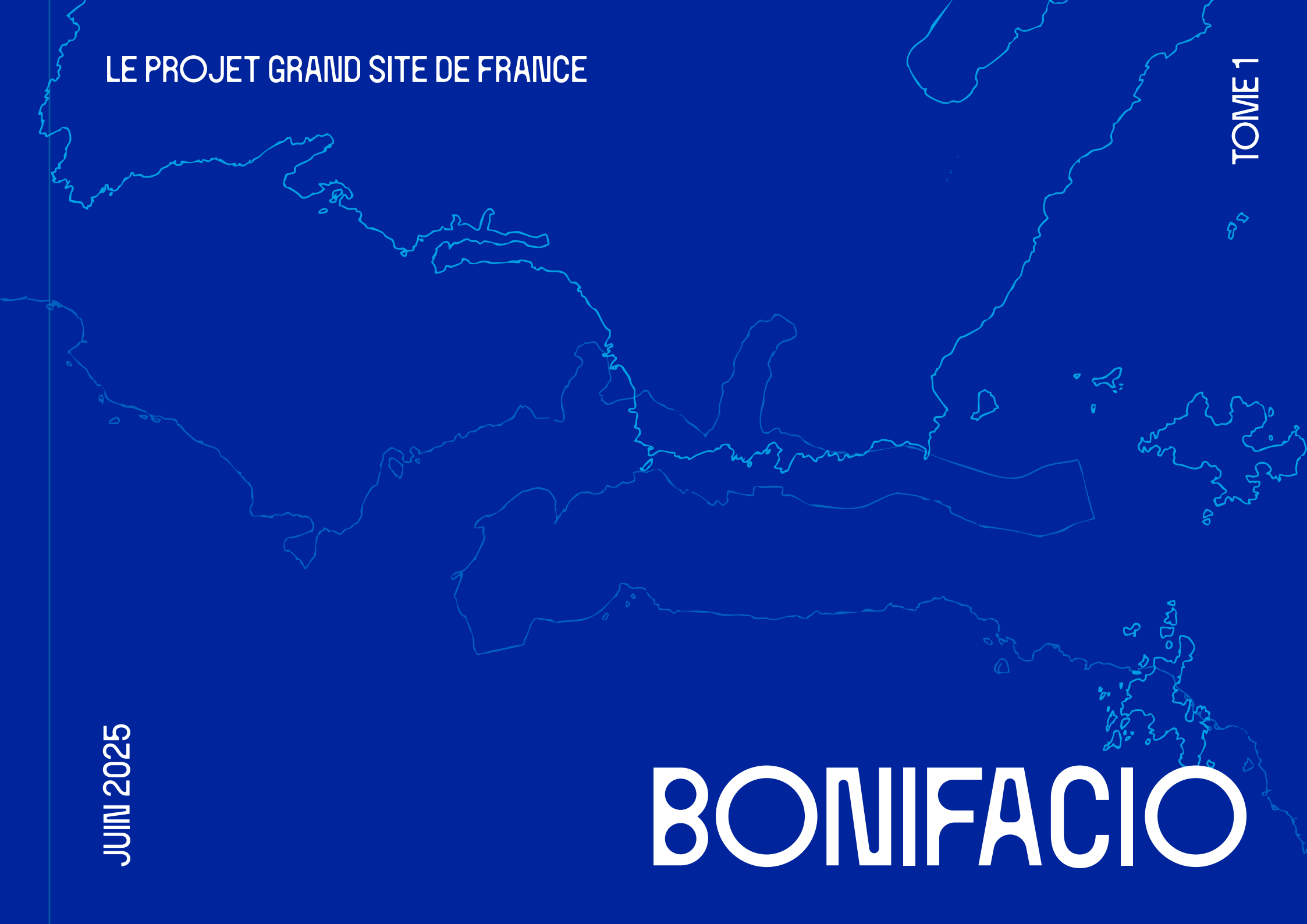


LE PROJET GRAND SITE DE FRANCE

TOME 1

JUIN 2025

BONIFACIO



BONIFACIO



LE PROJET GRAND SITE DE FRANCE
TOME 1



Les rives de la Méditerranée.

Illustration ©Laurence Malherbe/Initiative PIM



MAIRIE DE BONIFACIO
PALAZZU PUBLICU
bonifacio-mairie.fr


**PRÉFET
DE CORSE**
Liberté
Égalité
Fraternité



1. LE GRAND SITE DE BONIFACIO

- 11 **1.1 Carte d'identité du territoire**
- 11 1.1.1 Territoire le plus méridional de France
- 12 1.1.2 Accès et connexions au territoire
- 12 1.1.3 Organisation territoriale
- 13 1.1.4 Territoire pittoresque

- 15 **1.2 Une démarche structurante : L'engagement Grand Site de France**
- 15 1.2.1 Une volonté politique affirmée
- 16 1.2.2 Les prémices d'une gouvernance transversale
- 19 1.2.3 Définition d'un périmètre au projet GSF

2. LA DIVERSITÉ DES PATRIMOINES BONIFACIENS

- 23 **2.1 La richesse et la diversité paysagère**
- 26 2.1.1 Enjeux et dynamique du paysage : les unités paysagères

- 36 **2.2 Le patrimoine naturel**
- 36 2.2.1 La géologie
- 37 2.2.2 L'eau
- 38 2.2.3 La végétation
- 39 2.2.4 Les espèces patrimoniales
- 41 2.2.5 Les impacts anthropiques
- 42 2.2.6 Les îlots satellites
- 42 2.2.7 Les espaces protégés

- 47 **2.3 Le patrimoine culturel**
- 47 2.3.1 Une cité méditerranéenne et singulière
- 48 2.3.2 Le patrimoine immatériel
- 48 2.3.3 Les traditions
- 49 2.3.4 Mythes et récits d'une ville séculaire
- 52 2.3.5 La cuisine bonifacienne, saveurs partagées entre terre et mer
- 53 2.3.6 Les dispositifs de protection du patrimoine culturel

- 55 **2.4 Savoirs-faire et patrimoine immatériel**
- 55 2.4.1 La pierre sèche
- 55 2.4.2 La gestion de l'eau
- 57 2.4.3 L'agriculture
- 58 2.4.4 La pêche
- 61 2.4.4 L'artisanat

3. UNE GESTION RESPONSABLE ET ENGAGÉE DU TERRITOIRE EN REPONSE À LA FORTE ATTRACTIVITÉ

- 63 **3.1 La mutation du territoire**
- 63 3.1.1 Du tourisme culturel au tourisme balnéaire
- 65 3.1.2 Du tourisme de masse au tourisme durable
- 66 3.1.3 Une stratégie touristique tournée vers l'avenir

- 68 **3.2 Le paysage, pilier de l'économie**
- 68 3.2.1 La population bonifacienne
- 69 3.2.2 L'activité économique
- 71 3.2.3 Les dynamiques immobilières et foncières

- 72 **3.3 Une volonté politique traduite dans le cadre réglementaire**
- 72 3.3.1 La programmation territoriale
- 72 3.3.2 La programmation intercommunale
- 72 3.3.3 La programmation communale

- 74 **3.4 Réguler la fréquentation pour préserver l'esprit des lieux**
- 74 3.4.1 Les plages, des espaces naturels préservés et attractifs
- 75 3.4.2 La mobilité
- 77 3.4.3 Vers une stratégie d'accueil durable portée par le projet Grand Site de France

4. SYNTHÈSE DES ENJEUX

- 79 4.1 Préservation des paysages du Grand Site
- 80 4.2 Gestion des flux et de la fréquentation
- 81 4.3 Qualité de l'accueil et de l'offre découverte
- 82 4.4 Développement durable du territoire
- 83 4.5 Une gouvernance dynamique

- 84 Références bibliographiques & Crédits



Bonifacio, cœur battant de la Méditerranée, a toujours trouvé sa force dans l'équilibre.

Équilibre entre préservation de son patrimoine et développement économique, entre traditions séculaires et modernité, entre nature sauvage et fréquentation touristique. Cet équilibre, nous le revendiquons et nous en faisons le fondement de notre action politique.

Depuis 2008, l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire a engagé la Commune de Bonifacio dans une transition écologique ambitieuse, réfléchie, partagée. Bien avant que l'urgence climatique ne s'impose à toutes les consciences, nous avons choisi un modèle de développement durable, au service de nos habitants et respectueux de notre environnement exceptionnel.

Alors que la communauté internationale se réunit aujourd'hui à Nice à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan, nous mesurons à quel point les enjeux débattus trouvent un écho direct dans notre démarche locale. À Bonifacio, nous avons agi bien en amont de ces débats mondiaux, avec la conviction que la Méditerranée est un bien commun à protéger, à transmettre et à valoriser.

Notre engagement trouve aussi un écho dans les propos tenus par le Président de la République Emmanuel Macron, ici même en Corse, à Bastia, en février 2018. Il appelait notre île à s'inscrire dans une politique de préservation ambitieuse à travers la démarche des Grands Sites de France. Fidèles à notre vision, nous avons modestement, depuis la commune la plus méridionale de France, décidé de relever ce défi.

Cette volonté s'est concrétisée par de nombreuses mesures la mise en œuvre d'un Agenda 21, la création de champs photovoltaïques, la réutilisation des eaux usées traitées — alimentant notamment le Golf de Sperone — et des projets structurants d'aménagement : la requalification du port puis de la Haute-Ville, l'écoquartier de l'arrière-port - vallée Saint-Julien, ou encore l'acquisition foncière directe ou indirecte en permettant au Conservatoire du Littoral de préserver des terres remarquables, pour accueillir dignement nos visiteurs tout en protégeant notre territoire.

L'élaboration d'un plan local d'urbanisme qui interdira toute nouvelle construction de résidence secondaire, la reprise en main du port de Cavallo en régie directe sont la manifestation d'une volonté d'aménagement durable avec au cœur la maîtrise de la puissance publique.

Pour une commune de 3 000 habitants, ce sont plus de 130 millions d'euros qui ont été investis dans la réhabilitation du patrimoine, la diversification économique, le nautisme durable, l'émancipation sociale. Ces efforts ont été récompensés par des reconnaissances nationales et internationales : label Ville d'Art et d'Histoire, Pavillon Bleu, Port Propre Actif en Biodiversité.

À Bonifacio, le développement durable ne se résume pas à une intention : il est au cœur de nos politiques publiques. Notre port de plaisance incarne cette vision : lieu d'exemplarité environnementale et de création de richesses, il reste accessible à tous, accueillant les navires les plus prestigieux sans abandonner à l'entrée du port nos plaisanciers locaux, nos socioprofessionnels ou encore nos artisans pêcheurs. C'est là encore l'expression de notre quête constante d'un équilibre juste, inclusif et durable.

La mise en place de coffres pour l'accueil d'unités de grande plaisance au large de Balistra dans la baie de Sant'Amanza a répondu à cette vision où protection et développement ne s'opposent pas mais sont complémentaires : protéger l'herbier de posidonie – le poumon de la Méditerranée – tout en permettant à notre territoire de demeurer attractif et de continuer d'accueillir les navires de plus de 24 mètres. Aussi, j'ai pu présenter cette solution innovante à la COP 23 en Slovénie ou je me suis rendu à l'invitation de l'ONU. Cette initiative a été plébiscitée par les scientifiques présents et par les ONGs à l'instar du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) qui, au surplus, l'a fait publiquement.

Préserver Bonifacio, c'est aussi affirmer son identité. Ville chargée d'histoire, forgée par les conquêtes et les échanges, Bonifacio porte une mémoire forte et une culture vivante que nous avons à cœur de transmettre, d'expliquer et de faire partager. Notre ambition politique est claire : défendre ce que nous sommes pour mieux le valoriser. Et c'est naturellement que nous avons rejoint, en 2019, le réseau des Grands Sites de France.

Le Projet Grand Site de Bonifacio que nous menons aujourd'hui s'inscrit dans la continuité de cette vision : bâtir un projet de territoire cohérent, partagé, ambitieux, à la hauteur des enjeux contemporains et fidèle aux valeurs portées par les élus du Conseil municipal. La qualité du cadre de vie, l'accueil des visiteurs, la réappropriation du patrimoine par les Bonifaciens, la gestion raisonnée des flux touristiques et la gouvernance collégiale en sont les piliers.

Avec ce projet, nous réaffirmons que Bonifacio n'est pas seulement une destination d'exception : elle est un modèle. Un modèle de territoire résilient, où l'aménagement respecte l'histoire, les paysages et les habitants. Un modèle méditerranéen, à la croisée des cultures, où l'hospitalité rime avec responsabilité.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires, institutionnels et locaux, publics et privés, qui s'associent à cette aventure collective. Ensemble, nous construisons pour Bonifacio et ses habitants un avenir à la hauteur de l'héritage que nous avons reçu et de la promesse que nous devons transmettre.

Jean-Charles ORSUCCI

Maire de Bonifacio





Il est près de 21 heures en cette journée de fin printemps et le soleil vient tout juste de se coucher. De nombreux badauds flânent encore sur les dalles blanchâtres au-dessus de la mer et leurs yeux hagards témoignent de la puissance et l'emprise que les hautes falaises exercent sur les visiteurs. Je me trouve en position dominante sur le site de Campu Rumanilu. Ce toponyme qui signifie "camp romain" n'a rien de surprenant tant l'immensité du plateau offrait aux légions romaines un espace stratégiquement recherché pour organiser une surveillance défensive remarquable contre les envahisseurs venants de tous horizons.

Sculpté dans le maquis, un chemin piéton serpente le long du bord de mer, comme un long ruban blanc reliant la citadelle au phare de Pertusatu. Les Romains devaient l'emprunter pour rejoindre leur vaste villa de Sperone-Piantarella, étape maritime et lieu de résidence située à l'est de la ville. La surface polie des dalles naturelles de calcaire atteste, par cette usure manifeste, des passages répétés par l'homme en ce lieu depuis la nuit des temps, des Romains aux Pisans, puis aux Génois venus coloniser ce territoire à la croisée des routes maritimes de Méditerranée occidentale. Aujourd'hui, nombreux sont les visiteurs qui l'arpentent profitant de la subtilité des points de vue orchestrés par les dessins exquis des paysagistes du Conservatoire du littoral.

Tout au long de ma marche blanche sur ce chemin tantôt sableux, tantôt pierreux et quelques fois rocaillieux, je cherche le lieu de prise de vue photographique qui consacra le passage du soleil couchant vers l'heure bleue.

Le ciel est tel un couvercle, bas, retenant avec force ces dernières lumières du jour en offrant par-ci, par-là, quelques lambeaux de nuages déchirés sur une toile bleue intense.

Soudain apparaît dressée devant mes yeux l'enceinte colossale du bastion, avec ses hautes maisons d'habitation qu'il semble protéger maternellement et son clocher qui domine les toits. L'image est magnifiée par la menace de cette chape nuageuse aux contours imprécis et par l'osmose des couleurs mêlant l'ocre de la citadelle aux limites orangées de la ligne d'horizon offerte par l'étendue marine de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio.

Je reste absorbée par tant de beauté, ne voyant pas, une fois de plus, le temps s'écouler et me rappeler à cet instant précis une pensée de Daphné du Maurier dans Rebecca, livre fétiche de mon adolescence : "Je me demande pourquoi les paysages sont tellement plus beaux quand on y est seul", ayant aujourd'hui le sentiment de tenir le début de la réponse...

Alors que les lumières de la ville viennent de s'allumer, la citadelle prend alors un visage plus chaleureux. C'est la couleur qui lui sied le mieux, ce blanc chaud enveloppant donne au bastion une dimension hospitalière et si altière.

Après quelques prises de vues prometteuses, il est l'heure de franchir les portes définitivement ouvertes du pont levis et d'accéder aux ruelles étroites de l'enceinte fortifiée pour retrouver ma cité génoise et ses habitants, entendre résonner quelques anedoctes "in bunifazzin", notre héritage linguistique ligure qui résiste encore.

Le temps d'une balade de fin de journée, nous sommes entrés sur une portion du Grand Site de France Bonifacio, ce vaste territoire où la nature et l'histoire chuchotent à l'oreille du voyageur. De la romaine Piantarella en Est à la pointe Sud du phare de Pertusatu, grand lieu dans un grand site bonifacien d'où l'on aperçoit le chapelet des îles depuis longtemps protégées des Lavezzi, de Campu Rumanilu à la Strada Vecia où son sentier pavé et ses murs de pierre calcaire nous conduisent de la proue maritime du feu de la Madonetta jusqu'aux fonds émeraude des îlots de Fazziò, en passant par Paraguan, lieu où le calcaire cède la place au granit, remontant jusqu'aux contreforts de l'émouvant massif de la Trinité, serpentant du site rocaillieux du feu de Fenu jusqu'aux longues étendues sableuses du Stagnolu, tout au long de ces pas, le promeneur découvrira des paysages façonnés par le temps, où les pierres, les oliviers et les sentiers portent la mémoire des hommes et des éléments.

Ici, il ne s'agit pas seulement de préserver, mais d'écouter, d'accompagner, de transmettre. Trouver l'équilibre entre la beauté sauvage et l'empreinte humaine, entre le besoin de contemplation et l'appel du mouvement. Le projet Grand Site de France Bonifacio, c'est justement cette promesse-là : celle de protéger sans figer, d'accueillir sans dénaturer, pour que demain résonne encore en ces lieux l'écho du vent et les pas légers des visiteurs émerveillés...

Marie-Jo CULIOLI VICHERA

3e Adjointe - Déléguée à l'environnement, au développement durable, aux énergies renouvelables, à l'Opération Grand Site, au Port de Plaisance et aux Affaires Portuaires





*Le promontoire recèle trois trésors :
la promesse, la mémoire, la présence.*

*On se tient au bout d'un cap de l'Ouest, impatient
de ce qui surgira (la promesse), heureux de ce qui se
tient dans le dos (la mémoire) et campé
sur la falaise (la présence).*

LE GRAND SITE DE BONIFACIO



1.1.1

TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN LE PLUS MÉRIDIONAL

Située à l'Extrême Sud de la Corse, Bonifacio est de fait la commune la plus méridionale de l'île et, par extension, de France Métropolitaine. Son centre urbain, niché sur un promontoire naturel, fait face à la Sardaigne, distante d'une douzaine de kilomètres (figure 1). De par sa situation à la charnière entre l'Europe et l'Afrique, l'Orient et l'Occident, Bonifacio occupe une position stratégique exceptionnelle au centre du bassin méditerranéen, ce qui a historiquement façonné son rôle de sentinelle maritime, de carrefour d'échanges et de lieu de convoitises.

Le domaine terrestre de la commune couvre une superficie de plus de 13 800 ha. Il borde près de 77 km de côtes formant une grande partie de la rive nord des Bouches de Bonifacio, détroit international séparant Corse et Sardaigne. Le territoire de la commune se partage entre un espace granitique et un causse calcaire caractéristique de la ville, le Piaie, qui occupe une surface d'environ 2 500 ha au sud.

Répartie entre une cité urbaine médiévale surplombant un goulet servant d'abri maritime naturel et un territoire rural occupé par des constructions éparses, sa population actuelle est de 3 244 habitants. Cette faible démographie cache une autre réalité, celle d'un territoire qui accueille chaque année plus de 2 millions de visiteurs attirés par la découverte d'une cité illustre et du splendide panorama de ses falaises calcaires.

Première ville touristique de Corse, Bonifacio bénéficie aujourd'hui d'une notoriété internationale pour la richesse de ses patrimoines culturels et naturels.

Cette opposition entre faible démographie et forte affluence touristique a conduit très vite les Bonifaciens à prendre conscience de la nécessité de protéger leur patrimoine et de mettre en œuvre des programmes de valorisation et de restauration essentiels à la sauvegarde de leur cité.

Fondée au IX^e siècle, Bonifacio s'est développée en tant que cité fortifiée, au cœur des grands enjeux géopolitiques de la Méditerranée. Tour à tour pisane, génoise puis française, la ville a conservé un exceptionnel patrimoine militaire et civil, incarné par sa citadelle, ses remparts et ses ruelles médiévales.

Cette richesse historique et architecturale, conjuguée à des paysages littoraux spectaculaires, a valu à Bonifacio d'être identifiée comme un territoire emblématique de l'identité corse et méditerranéenne.



1.1.2 ACCÈS ET CONNEXIONS AU TERRITOIRE

Bonifacio est accessible principalement par deux voies routières, la RT10 qui la relie à Porto-Vecchio (30 km) et Bastia (170 km) et la RT40 qui la relie à Ajaccio (130 km).

Elle est située à une vingtaine de kilomètres de l'aéroport de Figari, principal point d'entrée dans le territoire du Sud Corse.

Bonifacio est doté d'un port de commerce qui assure une liaison quotidienne en direction de la ville sarde la plus proche, Santa Teresa di Gallura.

Avec environ 10 000 escales par an, le port de plaisance de Bonifacio est l'une des premières destinations françaises en Méditerranée. Ayant obtenu la certification européenne "Ports propres" (2019), puis la certification "port propre actif en biodiversité" (2020), Bonifacio Marina poursuit son engagement avec l'obtention du Label international "Pavillon bleu" (2020) et s'assure de leur renouvellement.

Voir figure 1 ci-contre.

Bonifacio, l'une des premières destinations françaises en Méditerranée...

1.1.3 ORGANISATION TERRITORIALE

La commune de Bonifacio est rattachée à la Communauté de communes du Sud Corse (CCSC) qui regroupe environ 21 000 habitants et forme le troisième Établissement Public de Coopération Intercommunale de l'île après les Communautés d'Agglomération du Pays Ajaccien et de Bastia. La commune de Bonifacio, par sa fréquentation touristique et la présence de ces services publics, constitue l'un des deux pôles d'attractivité de la CCSC avec la ville de Porto-Vecchio.

Bonifacio dispose de tous les services publics nécessaires dont une antenne de la Gendarmerie Nationale et d'un hôpital public. Une "Maison France Services" et un Pôle Enfance-Jeunesse-Solidarité-Sport, gérant les nombreux équipements sportifs, services sociaux et petite enfance sont à disposition de ses habitants.

La ville bénéficie d'un Office Municipal de Tourisme classé "Station de tourisme" et ayant obtenu le label "Qualité tourisme".

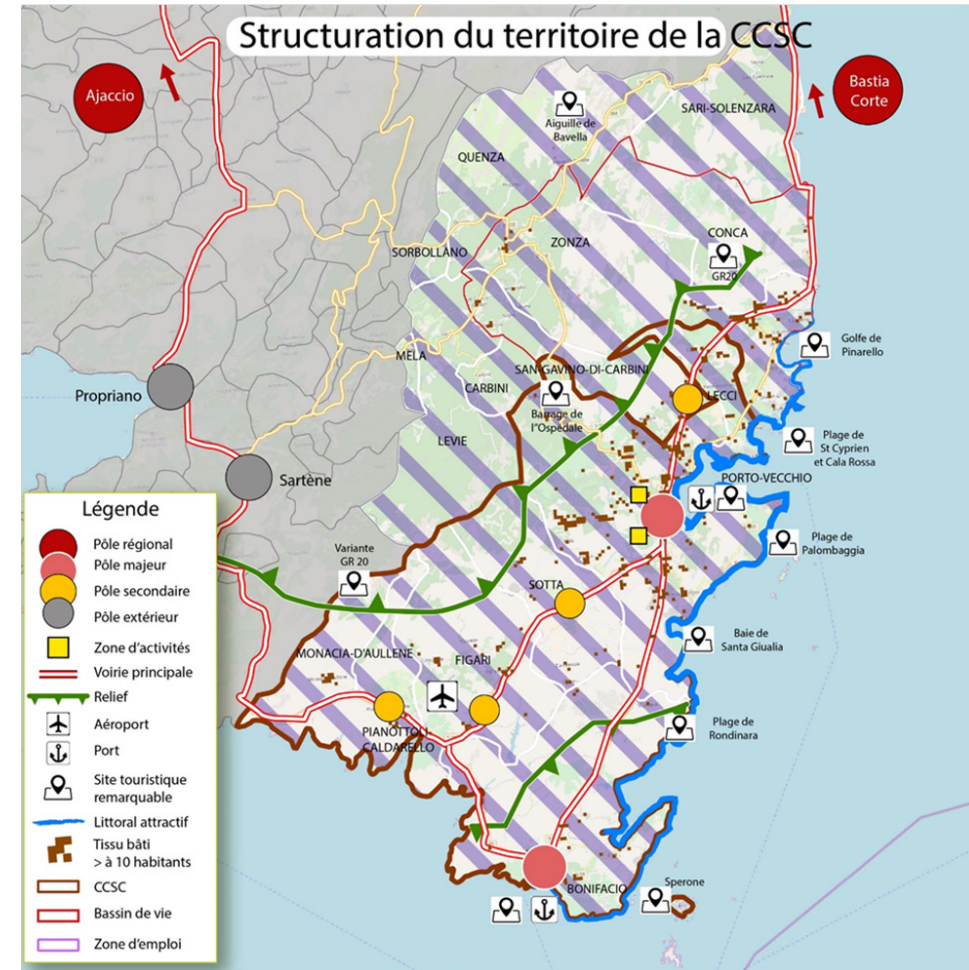


Figure 1 : Plan de déplacements Intercommunal ©Iter, CCSC

1.1.4

TERRITOIRE PITTORESQUE

Outre ses atouts géographiques, historiques et touristiques, le territoire de Bonifacio a fait l'objet très tôt d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics pour la qualité exceptionnelle de ses paysages.

L'histoire des sites classés et inscrits de la commune de Bonifacio commence dès le début du XX^e siècle. En 1907, un an seulement après la promulgation de la loi du 21 avril 1906¹, la Commission des sites et monuments naturels de caractère artistique ou pittoresque propose le classement de l'Ermitage de la Trinité, qui attire déjà *"les nombreux touristes visitant Bonifacio"*, au titre des sites pittoresques. Si la démarche n'aboutira qu'en 1923, le classement de l'escalier du Roy d'Aragon pour son caractère artistique est pris dès le 22 mai 1909 par arrêté ministériel.

La poursuite de la protection du territoire au titre des sites classés se fait ensuite dans les années 1970, à la faveur des premières politiques de préservation de l'environnement (alors rattachées aux affaires culturelles) concomitantes d'un essor du tourisme en Corse (cf. chapitre 3.1). Un nouvel arrêté ministériel est pris le 10 août 1972 pour inscrire le site urbain de Bonifacio, suivi peu après par un arrêté de classement du Domaine Public Maritime (DPM) de l'archipel des Lavezzi (26 janvier 1974). Dès les années suivantes, une étude est demandée pour étendre le périmètre de ces sites classés et *"mettre en évidence les travaux d'entretien et de remise en valeur du site qui pourraient faire l'objet de l'opération "grand site" envisagée en Corse"*.

"La logique qui a prévalu dans la délimitation actuelle est plus pragmatique. Elle s'attache à protéger les paysages de la côte occidentale de Bonifacio à partir d'un point d'orgue, la presqu'île qui embrasse elle-même l'ensemble des panoramas. Deux points particuliers ont conduit à élargir les limites sur la partie côtière : au Nord le Mont de la Trinité qui est le point culminant du site, au Sud le Capo Pertusato d'où se dégagent les vues sur la Cala di Labra et la Cala di Sciumara."

Extrait du rapport du Conseil supérieur des sites présenté par l'inspecteur général M. Brodovitch le 08/06/1994

Cela abouti au classement du site "falaise et plateau de Bonifacio, Mont de la Trinité" (13 février 1996) et du DPM de la baie de Stagnolu à la pointe de Fiumara (1^{er} avril 1997) au titre de leur caractère pittoresque. Les périmètres des sites classés et du site inscrit sont demeurés depuis inchangés (cf. carte Périmètre GSF p 18).

Au regard des dates des arrêtés de classement et d'inscription des sites bonifaciens, la démarche de protection des sites naturels et patrimoniaux de la commune peut apparaître comme discontinuée. Mais elle ne se limite pas aux dispositions prises au titre de la loi 1930 : elle s'appuie également sur de nombreux autres dispositifs de protection, complémentaires et à la hauteur de la valeur des patrimoines culturels et environnementaux de la commune.

Ces éléments combinés — richesse naturelle, valeur historique, reconnaissance patrimoniale — constituent aujourd'hui les fondements de l'engagement de la Commune de Bonifacio.

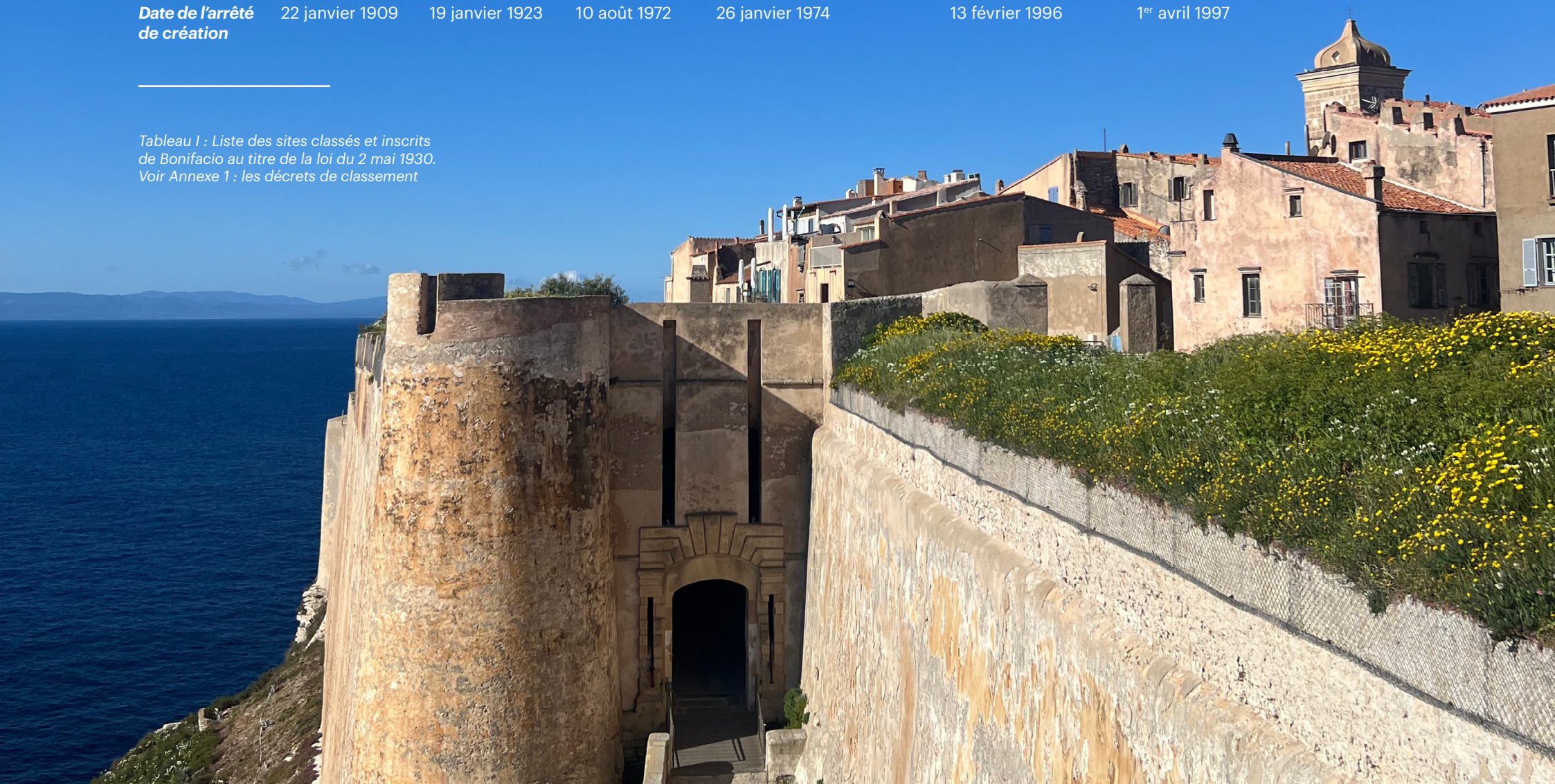
De multiples raisons de s'engager dans la démarche Grand Site de France

¹La loi du 21 avril 1906 organisait pour la première fois la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique. Elle a été complétée par la loi du 2 mai 1930. Ces dispositions sont aujourd'hui codifiées dans le Code de l'environnement (articles L. 341-1 à L. 341-22, R. 341-1 à R. 341-31).

SITES CLASSÉS ET INSCRITS DE BONIFACIO

Nom des sites	Escalier Roy d'Aragon	Couvent de la Trinité	Site urbain de Bonifacio et ses abords	DPM formé par l'archipel des Lavezzi excepté Cavallo et Camaro Canto	Falaise et plateau de Bonifacio, Mont de la Trinité	DPM de la baie de stagnolu et la pointe de Fiumara
Type de site	Classé	Classé	Inscrit	Classé	Classé	Classé
Superficie	0,1 ha	0,17 ha	210,52 ha	1 247 ha	1 353 ha	Bande des 300 m
Date de l'arrêté de création	22 janvier 1909	19 janvier 1923	10 août 1972	26 janvier 1974	13 février 1996	1 ^{er} avril 1997

Tableau 1 : Liste des sites classés et inscrits de Bonifacio au titre de la loi du 2 mai 1930. Voir Annexe 1 : les décrets de classement



1.2 UNE DÉMARCHE STRUCTURANTE : L'ENGAGEMENT GRAND SITE DE FRANCE BONIFACIO

*La politique des Grands Sites de France,
un outil moderne et fédérateur, pleinement
approprié par la commune, pour articuler
ses objectifs d'aménagement du territoire
dans le respect de l'Esprit des lieux.*

1.2.1 UNE VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE

Le 9 février 2018, le Conseil municipal de Bonifacio a adopté à l'unanimité une délibération historique inscrivant la commune dans la démarche Grand Site de France, à la suite de son identification par le Ministère de l'Environnement parmi les sites à potentiel remarquable.

Cet engagement politique fort s'inscrit dans une volonté claire des élus bonifaciens de préserver durablement le patrimoine exceptionnel de leur territoire, tout en valorisant son attractivité touristique et sa vocation agricole. Bonifacio, depuis ses origines, a bâti son identité sur l'accueil, l'ouverture et l'échange. Ce projet s'inscrit dans cette continuité : il s'agit de permettre une transmission vivante des paysages et de l'histoire, dans un esprit d'exigence et de partage. Cette volonté politique est souhaitée dans un contexte de partenariat entre la Commune et les autres acteurs du territoire. Plusieurs programmes ont ainsi déjà permis de mener à terme un grand nombre de projets de protection et de restauration du bâti et des sites naturels de la commune.

Cette volonté ne se limite pas à une déclaration d'intention. Elle s'est traduite concrètement par plusieurs actions structurantes :

► **Le lancement immédiat d'un Comité de pilotage (COFIL)** à l'initiative de la Préfecture, après validation de la démarche par le Ministre de la Transition écologique et solidaire, via courrier du 27 novembre 2018 désignant officiellement la Commune comme structure gestionnaire du projet ;

► **L'adhésion de Bonifacio au Réseau des Grands Sites de France** dès le 20 mars 2019, confirmant son inscription dans une dynamique nationale d'excellence ;

► **La mise en œuvre d'une gouvernance locale élargie** avec la tenue de plusieurs comités techniques et la mobilisation progressive des acteurs publics (Office de l'Environnement, ATC, Conservatoire du littoral, Collectivité de Corse, CCSC, services de l'État).

Surtout, la création du **service municipal "Patrimoines naturels et culturels" en 2020** constitue l'un des marqueurs les plus forts de cet engagement communal. Ce service transversal a pour mission l'animation opérationnelle des deux politiques emblématiques portées par la Ville :

► **Le label Ville d'art et d'histoire**, inscrit dans une logique de valorisation du patrimoine bâti, immatériel et culturel ;

► **Le projet Grand Site de France Bonifacio**, centré sur la préservation, la gestion et la mise en valeur des paysages remarquables.

Ce service, directement rattaché à la Direction Générale, structure l'action publique autour du paysage, du patrimoine et du cadre de vie, en lien étroit avec les autres services municipaux, les partenaires institutionnels et les habitants. Il incarne la volonté de faire du patrimoine un levier de développement durable, de qualité de vie et d'attractivité pour les générations futures. La chargée de mission Grand Site y joue un rôle central d'interface entre les partenaires, les techniciens, les élus et la population.

La politique des Grands Sites de France, dans ce contexte, constitue un outil moderne et fédérateur, pleinement approprié par la commune, pour articuler les objectifs de conservation, d'accueil et de sensibilisation, dans le respect de l'esprit des lieux qui fait l'unicité de Bonifacio.

Présentée et détaillée dans une note argumentaire, cette volonté a obtenu un avis favorable du Ministre de la Transition écologique et solidaire acté par un courrier en date du 27 novembre 2018 adressé à Mme la Préfète de Corse l'invitant à mettre en place un Comité de pilotage (COFIL) et désignant la commune comme structure gestionnaire (cf. *Annexe 2 Note argumentaire et Annexe 3 Courrier d'engagement officiel OGS Bonifacio*).

*Dès l'origine
une implication
des partenaires publics
à chaque étape.*

1.2.2 LES PRÉMICES D'UNE GOUVERNANCE TRANSVERSALE DU PROJET GRAND SITE DE FRANCE BONIFACIO



La Commune de Bonifacio, en sa qualité de gestionnaire du projet GSF Bonifacio, a souhaité organiser des ateliers thématiques afin de renforcer la concertation et l'adhésion des Bonifaciens à la démarche.

Quatre ateliers se sont ainsi tenus à Bonifacio en juillet et septembre 2020 afin de débattre et échanger sur des thématiques en lien avec les paysages bonifaciens : la géomorphologie, l'agriculture, la mobilité et le tourisme. Plus de 70 participants ont ainsi contribué à enrichir la vision du territoire, les échanges conviviaux et intenses ayant permis de réunir des acteurs qui n'ont pas toujours l'opportunité de confronter leurs points de vue. Dès l'origine des travaux de réflexion, les partenaires publics sont impliqués à chaque étape.

Au-delà de la dynamique partenariale portée par la gouvernance du projet Grand Site de France Bonifacio, la concertation est pérenne et recoupe différentes politiques territoriales. Ainsi, la commune s'est engagée dans des démarches complémentaires (Site Patrimonial Remarquable, Ecoquartier), de même que la Communauté de Communes Sud Corse (Petite Ville de demain, Atlas des paysages, SCOT).

C'est dans cet esprit que le service Patrimoines naturels et culturels a été créé. Sa mission est l'animation du label Ville d'art et d'histoire et du projet Grand Site de France Bonifacio, deux démarches complémentaires et en cohérence avec la politique locale. À ce titre, la chargée de mission Grand Site est impliquée et associée à l'ensemble de ces réflexions qui ont enrichis la démarche.



► **Le Comité de pilotage (COPIL)**
instance stratégique et décisionnelle

Présidé conjointement par le préfet de Corse et le maire de Bonifacio, le Comité de pilotage (Copil) a pour attribution de se prononcer sur le projet Grand Site de France Bonifacio, de valider et de suivre la mise en œuvre du plan d'actions.

Un arrêté préfectoral définit sa composition (cf. *Annexe 4 : arrêté de création du COPIL Opération Grand Site Bonifacio*). Une note de gouvernance a été approuvée lors de la première réunion du COPIL le 16 avril 2019 et pourra être révisée selon les besoins de la vie du site. Les membres du COPIL se sont réunis une seconde fois le 22 septembre 2020 pour une présentation du diagnostic de territoire. En février 2021, un séminaire dédié aux membres du COPIL a été organisé en itinérance sur le site pour mener une réflexion sur le choix du périmètre du projet GSF Bonifacio au regard des attentes de la démarche. À cette occasion, le bureau des sites et espaces protégés du Ministère de la transition écologique a fait le déplacement. Sa présence a permis une expertise technique sur l'avancement de la démarche et sur les orientations à envisager.

Le Copil du 10/01/2023 a permis la validation du périmètre du projet GSF Bonifacio. Le 11 février 2025, le Comité de pilotage a validé le programme d'actions.



► **Le Comité technique (COTECH)**
appui opérationnel et transversalité

Évoqué pour la première fois en octobre 2018 lors d'une réunion de préfiguration de l'OGS, un Comité technique (COTECH) a été constitué pour apporter son soutien au Comité de pilotage.

Ne formant pas une instance décisionnelle, il regroupe la Direction des milieux naturels de la Collectivité de Corse, l'Office de l'Environnement de la Corse, le CAUE, la délégation du Conservatoire du littoral, la DREAL, la Communauté de Communes Sud Corse et la Commune de Bonifacio. Selon les travaux d'autres partenaires institutionnels ou élus peuvent y être associés.

En 2019, le Comité technique a participé à élaborer le programme du marché de prestation intellectuelle pour l'étude de réalisation du Projet de l'Opération Grand Site. Confiée à un prestataire en juin 2020, une mission d'étude a été engagée pour répondre à ce programme. Le Comité technique a ainsi accompagné le prestataire pour la réalisation du diagnostic des valeurs patrimoniales, des paysages, des usages et des aspects socio-économiques du territoire. Au regard de l'avis du Comité technique, réuni le 28 juin 2021, sur le travail produit par le prestataire et l'incapacité de ce dernier à prendre en compte les remarques formulées pour améliorer son étude, la Commune de Bonifacio a proposé une élaboration en interne du diagnostic, en partenariat avec la DREAL de Corse, l'OEC et avec le soutien des membres du Cotech.

► **La concertation**
nourrir la démarche par l'écoute des acteurs

Au-delà de la dynamique partenariale portée par la gouvernance de l'OGS, la Commune a souhaité organiser des ateliers thématiques afin de renforcer la concertation et l'adhésion des Bonifaciens à la démarche Grand Site. Quatre ateliers se sont ainsi tenus à Bonifacio en juillet et septembre 2020 afin de débattre et échanger sur des thématiques en lien avec les paysages bonifaciens : la géomorphologie, l'agriculture, la mobilité et le tourisme. Plus de 70 participants ont ainsi contribué à enrichir la vision du territoire, les échanges conviviaux et intenses ayant permis de réunir des acteurs qui n'ont pas toujours l'opportunité de confronter leurs points de vue.

La démarche Grand Site est également intégrée aux phases de concertation des différents programmes portés par la Commune (Label Ville d'Art et d'Histoire, Site Patrimonial Remarquable...) et la Communauté de Communes Sud Corse (Petites villes de demain).

Cette gouvernance établie, active et ouverte, a permis de donner au projet GSF Bonifacio une assise technique et institutionnelle solide, favorisant l'appropriation locale et la montée en qualité de la démarche.



FIGARI

Bocca di
a Testa

T40

Golfe de
Vintilegna

Tunara

Monte Corbu

T10

Golfe de
Sant'Amanza

Parmentile

Mont de
la Trinité

BONIFACIO

Capo di Feno

U Ptale

Plantarella

Cap Pertusatu

I Lavezzi

— Périimètre de l'OGS

■ Sites classés

■ Sites inscrit

0 1km



1.2.3 LA DÉFINITION D'UN PÉRIMÈTRE AU PROJET GRAND SITE DE FRANCE BONIFACIO

La définition du périmètre est le fruit d'une réflexion qui s'est réfléchiée en plusieurs temps. Elle s'est dans un premier temps basé sur les impératifs dictés par la définition des grands sites de France, à savoir l'intégration des sites classés comme cœur de site. Puis les attentes de la CSSPP ont été analysées et enfin les différents travaux (séminaire, ateliers, comités techniques) ont permis d'affiner les contours pour en proposer 2 au Comité de pilotage. Le périmètre retenu paraît être le plus cohérent au vu des enjeux et des objectifs d'actions à réaliser.

Un périmètre élargi

Le diagnostic de territoire établi par le comité technique a fait apparaître la nécessaire prise en compte des abords du cœur de site pour en assurer la bonne gestion. Lors d'ateliers thématiques ouverts au grand public, l'identification de ces "entrées de site", terrestres et maritimes, le périmètre du projet GSF Bonifacio a été esquissé. L'organisation d'un séminaire avec les membres du Comité de pilotage sur site en février 2021 a permis d'acter le périmètre du projet GSF Bonifacio et de le valider lors du comité de pilotage du 10.01.2023.

Le cœur de site

Le cœur patrimonial du projet GSF Bonifacio est constitué des 4 sites classés et du site inscrit. Dans sa partie classée, il intègre, de l'ouest au sud, l'intégralité du Massif de Trinité, qui abrite l'Ermitage du même nom, et la frange littorale du Piale de Paragan à Cala Sciumara. Il comprend également le Domaine Public Maritime sur une largeur de 300 mètres à partir de la limite des hautes eaux au droit de celles-ci, ainsi qu'au droit des îles Lavezzi (Cavallo exclue).

- 1 — Buca di a Testa
- 2 — Punta di u Listinconu
- 3 — U Corbu
- 4/5 — Santa Riparata
- 6 — Entrée Est du projet GSF Bonifacio
- 7 — Campagru
- 8 — Casile
- 9 — Riceli
- 10 — Perazolli
- 11 — Rùgnusu
- 12 — Lavezzi
- 13 — Bunifazziu
- 14 — Capu di Fenu
- 15 — Vintilegna

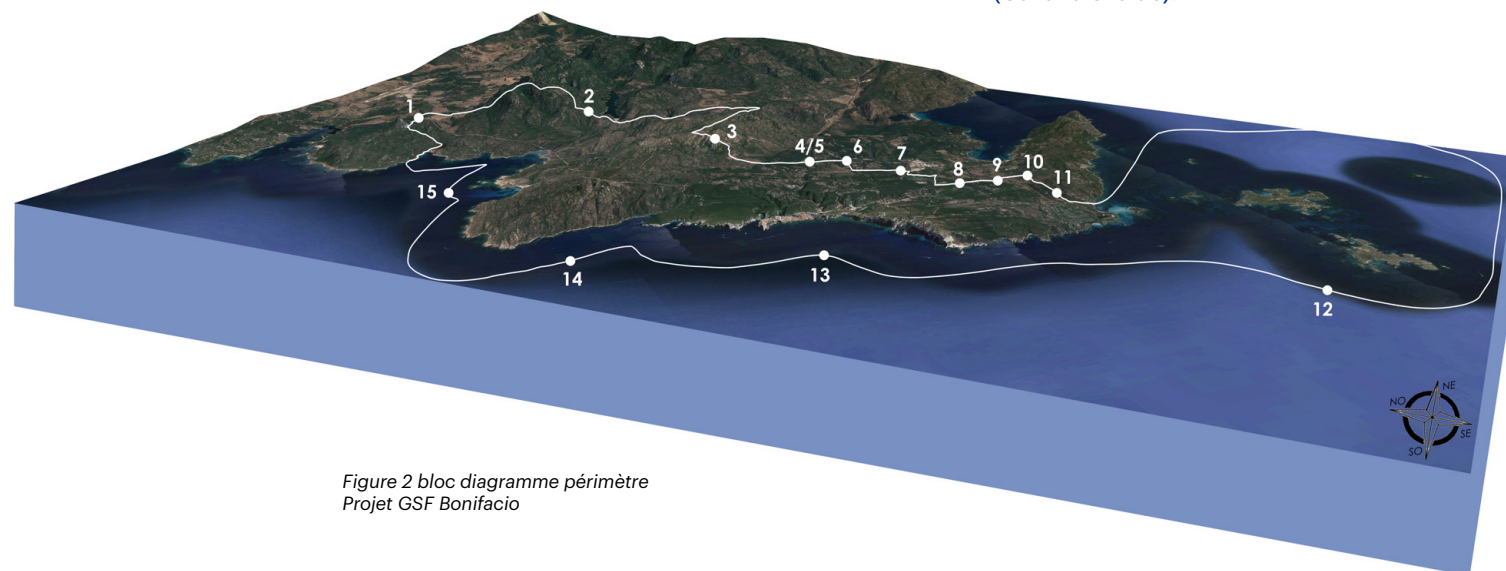


Figure 2 bloc diagramme périmètre
Projet GSF Bonifacio



Flashez ou cliquez sur ce QR Code
pour découvrir la balade virtuelle
sur le trait du périmètre !

Accord ministériel officiel du MEDDE
OPÉRATION GRAND SITE LANCÉE

CDNPS
Inspection générale
Avis favorable
**PROJET ET PROGRAMME
DE L'OGS OFFICIELLEMENT
ADOPTÉS**

Projet OGS et programme
d'actions en cours d'élaboration



Membre associé
du RGSF

Membre actif
du RGSF

Programme OGS
en cours de mise en oeuvre

LA VIE DU PROJET GRAND SITE DE FRANCE

Grand Site de France

Éventuellement second
programme OGS en cours
de mise en oeuvre

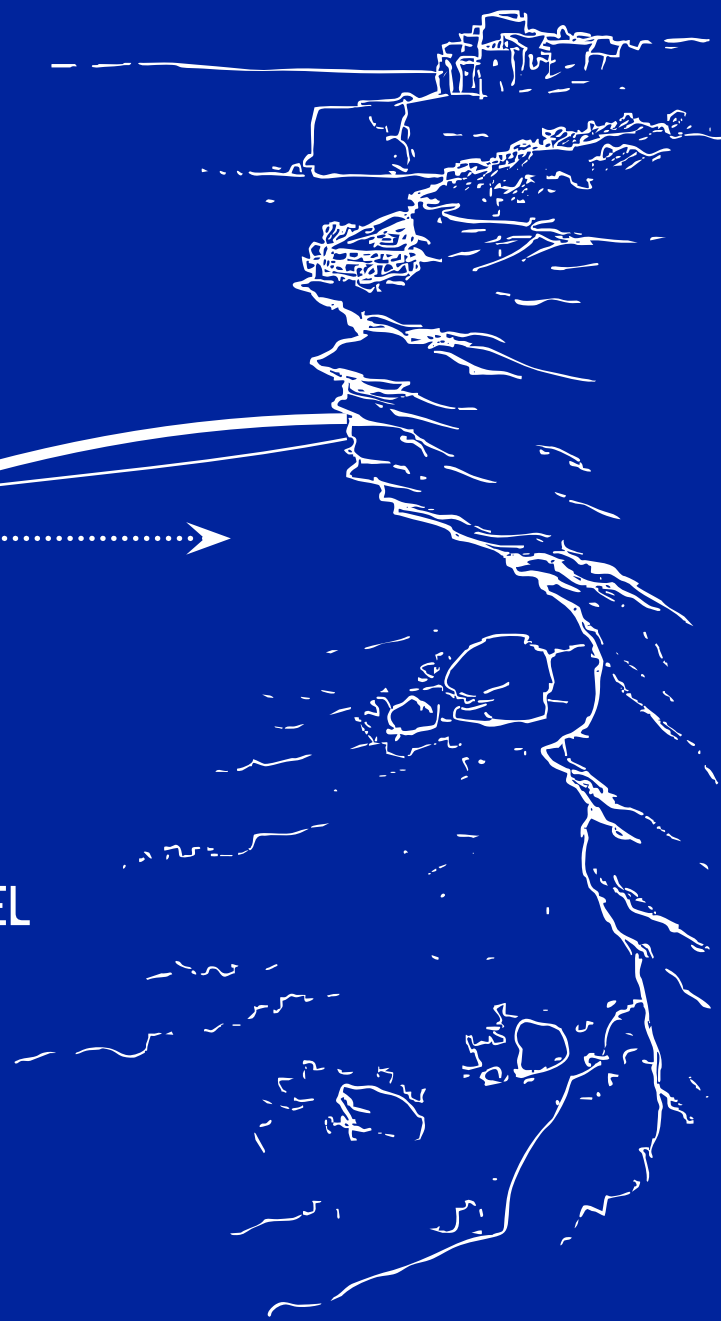
Entretien et vie du Grand Site
Mise en oeuvre du projet label

ATTRIBUTION DU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

CDNPS
Inspection générale
Avis favorable de la CSSPP
Décision du Ministre

RENOUVELLEMENT DU LABEL AU BOUT DE 8 ANS

CDNPS
Inspection générale
Avis favorable de la CSSPP
Décision du Ministre



LA DIVERSITÉ DES PATRIMOINES BONIFACIENS



2.

Les paysages de la Corse sont composés de 8 grands types de paysages (*Atlas des paysages de Corse, DREAL, 2013*). Le territoire de Bonifacio à lui seul en comporte 5. Le cœur de site se compose quant à lui de 4 grands types de paysages : le **plateau littoral** calcaire du Piali qui a un caractère unique en Corse, le **massif littoral** de Fenu, **les îlots** de l'Archipel des Lavezzi et les **plaines et piémonts**.

Plaine et piémont

En limite ouest de la commune, l'entrée dans le Grand site de Bonifacio se fait à travers un paysage de type "Plaines littorales et piémonts". Fermé à l'est par un verrou discret de collines d'altitudes modestes matérialisant la ligne de séparation des eaux, la vue s'étend au sud jusqu'aux contreforts des massifs de Monte Corbu et Trinité et s'ouvre à l'ouest sur la mer et, par temps clair, la Sardaigne.

La végétation, composée de maquis bas et moyens, a été marquée par le passage de nombreux incendies et une forte exposition au vent. Le bord de mer se présente comme une dentelle de pointes constellées d'écueils, alternant avec des anses et des criques rocheuses ou de sable clair. La présence fréquente de zones humides en arrière- plage contribue à composer un paysage littoral d'une étonnante variété.

Armée par un granite très résistant à l'érosion, cette côte forme une barrière privant la plaine des figures habituelles d'une embouchure.

— Le sentier de Vintilegna
©M.-J. Culioli Vichera

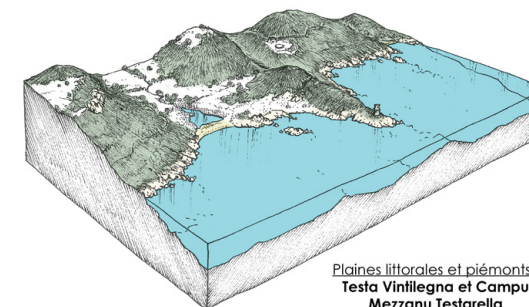
Plateau calcaire

Le plateau calcaire bonifacien forme un ensemble paysager singulier à l'échelle de la Corse. Ce bloc de sédiments miocènes, flanqué de deux massifs cristallins (les hauteurs de la Trinité au nord et la presqu'île de Sant'Amanza au sud-est), se situe à une attitude moyenne de 90 mètres et bascule dans la verticalité de hautes falaises éclatantes de blancheur, percées de grottes et de rias qui témoignent de la force des phénomènes d'érosion.

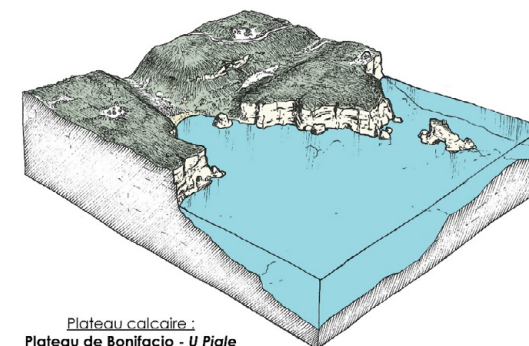
Il présente les caractéristiques des causses calcaires : un paysage ouvert, peu habité, avec un relief aux formes adoucies entaillé par des ruisseaux aux lits profondément encaissés et le plus souvent à sec. La végétation, adaptée à l'aridité des sols, abrite une flore d'une grande richesse. Il est parsemé d'une trame dense de constructions traditionnelles en pierre sèche et de chemins aménagés par des millénaires d'activité agropastorale.

Ce paysage est magnifié ici par de spectaculaires échappées sur la mer, les archipels des îles Lavezzi et de La Maddalena, et la côte sarde.

La cité urbaine de Bonifacio se partage entre une "ville ancienne" bâtie sur les traces des premières implantations et remarquablement intégrée aux falaises, et une "ville moderne" bâtie en-dehors du périmètre historique.



Plaines littorales et piémonts :
Testa Vintilegna et Campu
Mezzanu Testarella



Plateau calcaire :
Plateau de Bonifacio - U Piale

Carte des unités paysagères

Périmètre de l'Opération Grand Site



Unités paysagères

Monte Biancu, a Trinità, ...

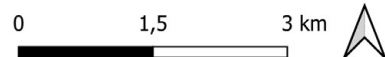
Données générales de la commune

— Réseau hydrographique

— Réseau routier

■ Tâche urbaine diffuse

□ Bunifazziu (limite de commune)



Source: Atlas des paysages DREAL, 2013

Sources des données :

- Entités paysagères : Era Barona

- Fond image : Atlas des Paysages

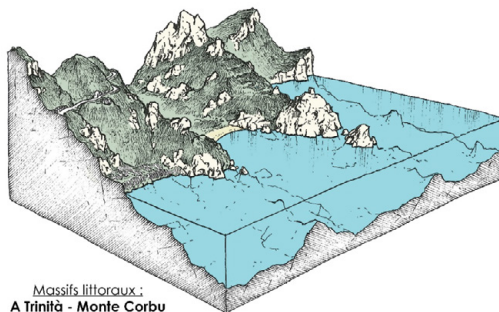
Edition de la Cartographie : Cyrnea Info Géographie@2023



En cœur de site, 4 grands types de paysage sur les 8 que compte la Corse entière...

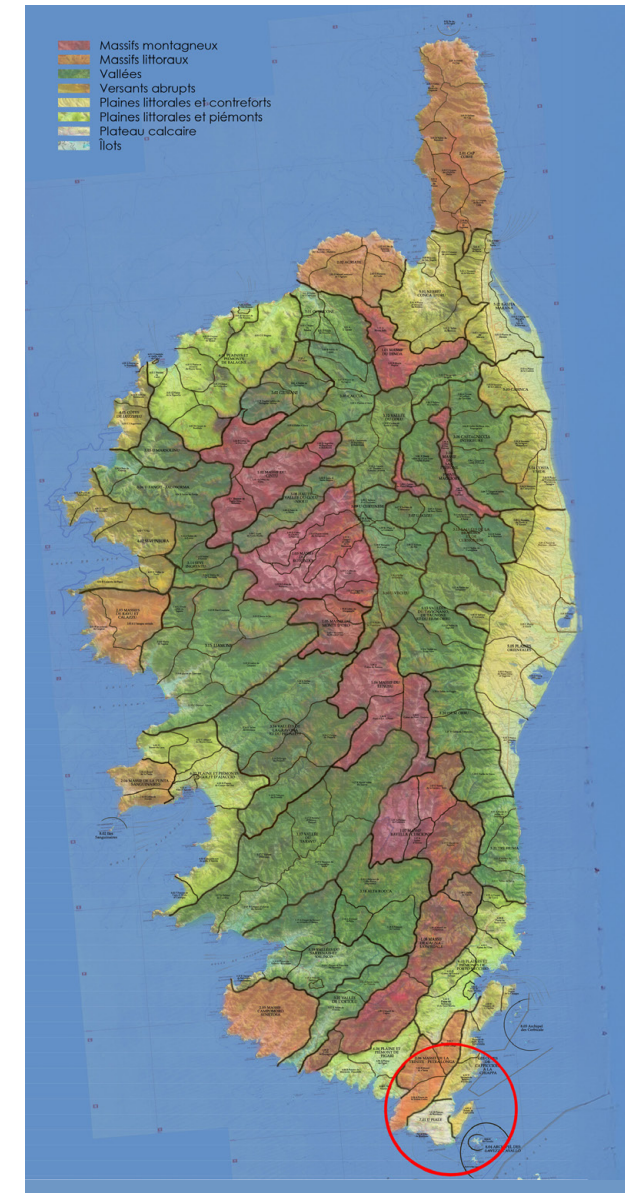
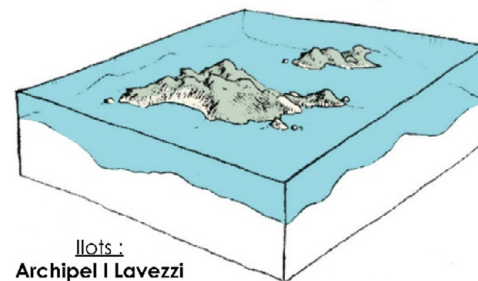
Massifs littoraux

À l'ouest du cœur de site, le "massif littoral" de Fenu plonge dans la mer. Prolongeant le massif rocheux du Monte Corbu, il est constitué d'une succession de crêtes parallèles et de chaos de granites roses, arrondis ou sculptés par l'érosion, émergeant d'une couverture végétale assez dense. Malgré l'altitude modeste, la sensation de massif montagneux s'impose par la force de la présence du minéral. Il abrite en son sein l'Ermitage de la Trinité, renforçant par sa présence mystique la majestuosité du site.



Archipel

Appartenant eux-mêmes au cœur de site, les "îlots" de l'Archipel des Lavezzi marquent l'entrée maritime du Grand site de leurs reliefs variés. Composé d'un ensemble de 2 îles (Lavezzu, Cavallu), 4 îlots satellites (Purraghja, Ratinu, Piana et Sperduto) et une centaine d'écueil et de récifs, l'archipel des Lavezzi regroupe des formations émergées appartenant au socle granitique commun à la Corse et à la Sardaigne.



2.1.1

**ENJEUX ET DYNAMIQUE DU PAYSAGE :
LES UNITÉS PAYSAGÈRES**

2.1.1.1

Testa Vintilegna et Campu Mezzanu Testarella
Porte d'entrée ouest et maritime ; Périmètre élargi**> Éléments de paysage**

Près du littoral, des collines rocheuses sauvages et dominées par le maquis abritent des chaos granitiques remarquablement modelés par l'érosion. Enserrés entre celles-ci, des petits plateaux ou replats au drainage difficile sont favorables à la formation de mares temporaires, milieux d'une grande richesse spécifique. Les embouchures des ruisseaux et rivières qui traversent l'ensemble sont souvent serties de marais saumâtres. Ces écosystèmes de zones humides à la biodiversité caractéristique, enrichissent le paysage côtier par leurs textures et palettes changeantes au cours des saisons.

Le patrimoine des bergeries de pierre sèche, souvent ensevelies sous le maquis, qui parsèment et animent timidement le territoire forment un bel exemple d'intégration paysagère. Elles témoignent d'une belle maîtrise du granite à des fins utiles et esthétiques. Des remarquables murs en pierre sèche marquent également les limites

parcellaires où s'appuient d'anciens chemins. Marqueurs de la mémoire du territoire, ils soulignent admirablement la trame paysagère de l'ensemble. Plus récemment, un platelage en bois a été érigé pour proposer un parcours pédagogique autour de l'étang de Saparelli et assurer la continuité du sentier du littoral aux abords de la zone humide.

Les petites criques et les anses de la Testa et du golfe de Vintilegna offrent une belle covisibilité avec le massif de la Trinité et le petit port de la Tunara. Elles sont visibles également depuis la route territoriale qui traverse l'unité paysagère du nord au sud.

Le hameau d'"A Tunara" (nommée ainsi en 1860) tranche avec les paysages naturels et vierges d'urbanisation qui l'entourent. Le port édifié en lieu et place des madragues (méthode ancestrale de pêche au thon) repérées au cadastre napoléonien (1793) témoigne d'une activité aujourd'hui révolue.



> Dynamique et enjeux

Ces deux unités paysagères, en grande partie domaine du Conservatoire du littoral, ont fait l'objet d'importants travaux d'aménagements au début des années 2000 (site de la Testa) et dans les années 2010 (Testarella – Campu Mezzanu). Des voies de circulation en terre desservent de petites aires de stationnement en retrait du littoral et intégrées au paysage, reliées entre elles et à la côte par des sentiers pédestres. Les milieux les plus fragiles sont mis en défens.

La protection foncière assure la préservation des principaux motifs paysagers et culturels qui composent la structure paysagère.

Toutefois, les sites restent marqués par les incendies de 1994 et 2017 dont les départs sont extérieurs aux sites.

Les installations de gestion pour prévenir les risques incendies ont été mises en œuvre dans un souci d'intégration paysagère.

Fréquentées en été par les résidents des communes limitrophes, ces deux unités abritent de nombreuses plages, encore confidentielles, et se prêtent à différents usages récréatifs (chasse, promenade pédestre et équestre, baignade, pêche...). Les abords du pont de Vintilegna, en limite sud, sont occupés en période estivale par une école de kitesurf. L'activité et le stationnement créent un risque accidentogène le long de la route territoriale.

A Tunara, les cabanons de pêcheurs ont évolué en habitations sommaires et en deux établissements de restauration. La fréquentation est devenue importante, au regard de la taille du site et de sa fragilité.

Les stationnements se positionnent à ce jour, sans organisation réelle, sur la dune et l'arrière dune, en limite d'une station à *Limonium bonifaciense* faisant l'objet d'un plan national d'action. A Tunara est également un lieu conseillé par l'Office Municipal de Tourisme notamment pour ses couchers de soleil. Cette attractivité grandissante s'accompagne de nouveaux usages de loisirs (sports nautiques, afflux spontané), dont le développement appelle à une régulation raisonnée pour ne pas compromettre les équilibres écologiques et paysagers.



— Site de la Testa
(à gauche). ©Commune de Bonifacio.

— Les zones humides
de Bucca di a Testa.
© erba barona paysage

2.1.1.2

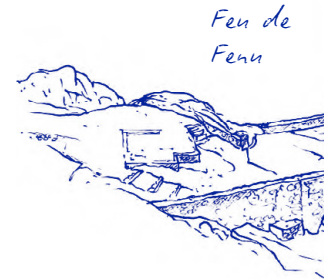
A Trinità – Monte Corbu*Portes d'entrée ouest ; Cœur de site***> Éléments de paysage**

Ce massif granitique s'avance dans la mer et forme la pointe de la Trinité jusqu'au capu Fenu. La végétation est marquée par les traces des incendies et d'une agriculture ancienne (champs céréaliers de Pizzini, élevage extensif). Les échancrures du rivage offrent des petites anses cristallines, lieux de refuge au tumulte bonifacien. Le sentier littoral les relie à la pointe de Fenu où, dans un paysage granitique dénudé, se dresse son feu.

Sous le sommet de la Trinité, marqué par une croix érigée au début du XX^e siècle, l'ermitage éponyme, longtemps accessible uniquement par le sentier des pèlerins, se niche dans un écrin de chênes verts et d'oliviers. Le site de l'Ermitage comprend une chapelle et deux petits bâtiments qui étaient occupés par des moines franciscains dont il est dit qu'ils allumaient des feux pour signaler le littoral aux marins.

L'ensemble forme un sanctuaire magistral dont la construction remonte au XIII^e siècle.

L'anse de Paragan marque la limite sud de l'unité : la limite géologique entre les granites chaotiques et le substrat calcaire y apparaît clairement, comme dans peu d'endroits. Plus en amont, le massif de Trinité s'appuie sur le Monte Corbu composé d'un ensemble d'échines rocheuses qui s'érigent de tous côtés. Les sols sont pauvres, secs et peu profonds, les vents et embruns balayent les crêtes, ce qui empêche l'installation d'un couvert végétal arboré. La difficulté d'accès au massif et l'isolement expliquent le peu d'implantations humaines : l'ermitage de la Trinité, quelques bergeries d'élevage extensif et dans un autre registre, les terrains militaires de Paragan et Frasselli.





— Bocca d'Arbia (à gauche)
©O. Bonnenfant, OEC.

— Au Monte Corbu

> Dynamique et enjeux

Cet ensemble paysager marque la porte d'entrée du site classé du plateau et des falaises de Bonifacio. Par la route ouest depuis Bocca d'Arbia, on découvre pour la première fois le Piali et la cité urbaine de Bonifacio. La covisibilité est très forte.

L'ermitage de la Trinité et son écrin, cirque granitique peuplé d'oliviers séculaires, imprègne de leur aura mystique le paysage. Le site, d'une valeur affective importante pour les Bonifaciens, fait l'objet d'un pèlerinage très suivi. Il est également fréquenté toute l'année, véritable "place publique" hors la ville. La commune est de plus en plus sollicitée par des particuliers et associations pour l'organisation d'événements ou l'installation d'équipements. Ces demandes récurrentes révèlent l'attractivité du site, mais impliquent une vigilance accrue pour garantir la compatibilité avec les statuts de protection et le respect de l'ambiance spirituelle du lieu.

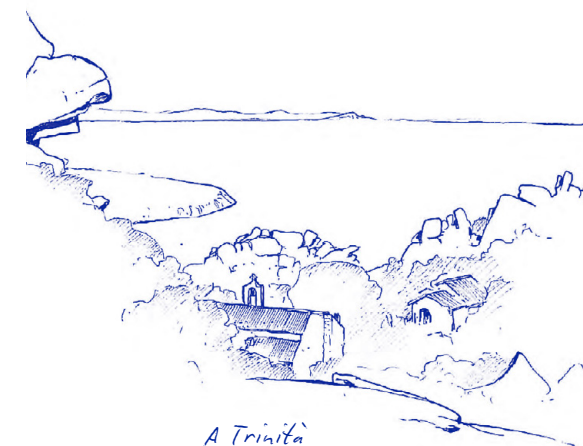
Les multiples anses du littoral, très convoitées en saison, nécessitent une vigilance constante face aux risques de dégradation liés à des usages non encadrés (bivouacs, mouillages sauvages, braconnage).

L'ensemble de ce massif est accessible par l'aménagement d'un réseau de sentiers et a fait l'objet d'importants travaux de restauration paysagère qui ont permis notamment de cicatiser une piste d'accès menant à la pointe littorale et balafant autrefois le paysage. Le risque incendie est un enjeu important géré par les schémas du PPRI.



L'unité A Trinità est appréciée pour sa dimension de grand espace naturel qui offre calme et isolement.

L'unité Monte Corbu quant à elle n'est parcourue que par un sentier linéaire inscrit au PTIPR qui traverse la commune du nord au sud. Les terrains militaires sont interdits au public. Seuls les services de protection incendie, les gardes du littoral et les scientifiques en mission de suivi sur le site Natura 2000 fréquentent le lieu.



A Trinità

2.1.1.3

Plateau de Bonifacio - U Piali*Portes d'entrée ouest ; Cœur de site***> Éléments de paysage**

À l'apparence, il s'agit d'un plateau uniforme par son socle calcaire et sa géomorphologie. Plus en détail, on s'aperçoit qu'il est nécessaire de le diviser en unités fonctionnelles, tant il est modelé et cisailé par l'érosion : front de falaise, goulets, gorges, talwegs dessinés par les cours d'eau. La perception de ces limites est rendue difficile par un couvert végétal dense, conséquence de la déprise agricole. Bien que quelques cultures subsistent (oliviers, amandiers), le chêne vert tend à investir le plateau.

Le patrimoine bâti rural est riche de nombreux édifices et de hauts murs de clôture qui contribuent à valoriser les paysages. Les chemins qui parcourent le site, dans l'intérieur ou sur le littoral, sont ainsi souvent pourvus de dalles polies, agencées à "la génoise", par le passage séculaire des pialinchi, les paysans bonifaciens qui parcouraient la campagne à dos d'âne.

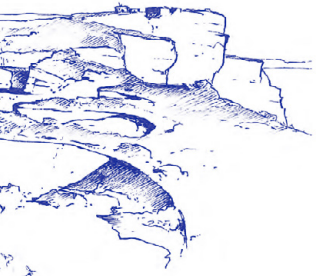
À l'approche de la ville, le bâti se densifie et les parcelles s'aménagent en jardins. Les réseaux et les voies de circulation s'imposent dans le paysage.

À l'ouest et au sud, le calme plateau du Piali se termine abruptement dans la mer par de hautes falaises trouées de cavités naturelles dont les célèbres grottes marines de Saint-Antoine et de Sdragonato. Animant le blanc presque pur des sédiments calcaires qui les composent, des strates obliques donnent à comprendre l'histoire géologique de leur formation. Le long du littoral, l'action répétée du vent et de la mer émiette les falaises et laisse choir des blocs effondrés et des îlots tels que u diu grossu ou ceux du Fazziò, à l'entrée de l'anse éponyme. Le panorama s'ouvre depuis ces hauteurs sur la Sardaigne, les îles Lavezzi et l'Archipel de La Maddalena se dévoilant depuis le cap de Pertùsaiu (Pertusatu).



Bocca di Valli, l'esprit de la découverte





du piale

— La plage Saint Antoine
(à gauche)
©O. Bonnenfant, OEC.

— Vignes de la Carpa,
© Erba barona paysage.

Plus à l'est, Sperone fait face à l'archipel Lavezzi. Elle abrite un parcours de golf de 80 ha, renommé internationalement et un lotissement de constructions luxueuses qui côtoient deux plages renommées pour la blancheur de leur sable calcaire et la transparence de l'eau. Dissimulé des regards, le site antique de Piantarella rappelle l'importance de la région pour les romains.

Au nord-est, le plateau descend vers le Golfe de Sant'Amanza. Plusieurs ruisseaux débouchent sur ce littoral, alimentant des étangs (Canettu, Ricetti) et des zones humides dans une campagne vallonnée. Les falaises calcaires contrastent avec la présence environnante de granites.

> Dynamique et enjeux

Le plateau du Piali forme le véritable écrin de la ville ancienne de Bonifacio. Il constitue souvent pour les Bonifaciens et les visiteurs la limite perceptible du territoire. Au-delà des grottes et falaises qui font la renommée de Bonifacio, les paysages d'intérêt local y sont nombreux : l'anse du Fazziò, le cap de Pertusatu et l'îlot de St Antoine, les 3 pointes, lieu de baignade et de plongeon incontournable pour la jeunesse bonifacienne. Ponctuant le paysage, le sémaphore et le phare de Pertusaiu (Pertusatu) veillent sur le trafic maritime et offrent de fait de magnifiques vues panoramiques. À l'entrée du goulet, le feu de la Madonetta posé sur un isthme donne la sensation au visiteur d'être installé sur la proue d'un navire.

Ces sites exceptionnels sont pour la plupart proches des falaises et soumis au risque d'éboulement identifiés dans le plan de prévention des risques en cours de finalisation. Des actions pour la mise en sécurité du public ont déjà été engagées mais nécessitent une veille permanente et une gestion assidue des lieux.

Le site de Piantarella, est très prisé par l'attractivité de son banc de sable, sa proximité avec l'îlot de Piana, et les activités nautiques proposées. Il abrite aussi le quai pour se rendre sur l'île de Cavallo. Sa situation éloignée de la ville contraint les visiteurs à s'y rendre en voiture et à se garer de part et d'autre de la route étroite sur un linéaire qui atteint parfois plusieurs kilomètres. Les visiteurs marchent ensuite sur la route pour se rendre sur le site. Ces usages rendent les accès difficiles voire impossible aux secours. À ce jour le foncier à proximité immédiate du site est majoritairement privé mais des acquisitions sont en cours par le Conservatoire du littoral et la Commune. Le nécessaire aménagement de l'accueil du public et du stationnement nécessite la prise en compte de la fragilité des milieux naturels (reliefs, cours d'eau, zones humides).

Les espaces naturels sont en grande partie protégés par les protections réglementaires et les stratégies foncières. Facilement accessible, le Piali est sensible au risque de l'étalement urbain, au dépend de parcelles familiales historiquement cultivées et aujourd'hui abandonnées. Ces parcelles généralement de petite taille et ceinturées de hauts murs en pierre sèche sont partie intégrante de l'esprit des lieux.



Le coût de restauration de ce patrimoine vernaculaire et la perte de savoir-faire mettent en danger ces paysages emblématiques malgré l'attachement manifesté par les habitants. Par ailleurs les usages actuels du Piali habité entraînent une pression supplémentaire sur la préservation du réseau viaire traditionnel trop étroit pour le croisement des véhicules même légers.

Une charte architecturale et paysagère existe depuis le classement du site et concerne uniquement le secteur de Bancarello. Aujourd'hui la pression foncière est prégnante sur l'ensemble du Piali.

Les jardins d'agrément des particuliers ont facilité l'installation et l'adaptation des plantes exotiques envahissantes dans les milieux naturels. Ce phénomène est accentué par la disponibilité persistante de ces espèces à la vente et le manque d'information des aménageurs et particuliers.

2.1.1.4

Ville de Bonifacio*Portes d'entrée maritime ; Cœur de site***> Éléments de paysage**

La Haute-Ville de Bonifacio occupe environ 3 ha à l'extrémité est de la presqu'île. Elle est dense et structurée avec des ruelles assez larges pour l'époque.

Les immeubles d'architecture génoise bâtis en calcaire étaient couverts jusqu'au XVIIe siècle d'ardoise de Gênes, avant que celle-ci ne laisse place à des tuiles d'argile. La Haute-Ville a conservé son caractère médiéval, à l'exception de rehaussements à la fin du XIX^e siècle, avec l'emploi de techniques de construction bon marché. Plus à l'ouest, le secteur de la Citadelle, relevant majoritairement de la propriété publique (Commune et CdC), occupe le reste de la presqu'île. Il regroupe plusieurs édifices religieux remarquables, d'anciennes installations militaires, de nouveaux bâtiments d'architecture moderne, ainsi que des espaces non bâtis.

Construite en 1732, la caserne génoise fut le premier bâtiment de l'ancienne caserne de Montlaur dont la capacité d'hébergement a triplé entre 1768 et 1848. Cette partie de la ville est aujourd'hui en restructuration, véritable territoire en mouvement dans lequel de nouveaux équipements sont créés ou en projet (Crèche Montlaur, stationnement de la Carottola...) en parallèle d'un réaménagement paysager et urbain. Plus à l'ouest, le cimetière marin, qui doit son nom à la proximité de la mer, côtoie l'église et le couvent Saint François. À l'extrémité de la presqu'île, depuis le chemin de ronde des remparts en cours de restauration, un large panorama permet d'embrasser l'horizon de la pointe de Saint Antoine au sud, au cap de Fenu au nord. L'espace est occupé par des installations militaires désaffectées et une large esplanade, utilisée comme aire de stationnement en été.



Le quartier de la Marine s'étend sur plus de 500 mètres, au pied de la Haute-Ville. Les immeubles, à l'origine peu élevés avec un ou deux niveaux, se sont densifiés et ont gagné en verticalité au fil du temps.

Dans les années 1970, un nouveau quartier a été édifié sur la rive nord du port qui abritait auparavant des petits jardins potagers, i orti duzzi, exploités par les habitants de la Marine. Le port de plaisance occupe une grande partie du plan d'eau et accueille durant la saison touristique des navires de grande taille dont les silhouettes imposantes et modernes tranchent avec le caractère ancien de la cité médiévale qui les domine. La pêche professionnelle bénéficie d'un bâtiment moderne et intégré au paysage à l'extrémité du quai Nord. À l'extrémité ouest, le port de commerce accueille toute l'année une rotation de ferrys reliant la ville à la Sardaigne. L'arrière-port est un vaste espace de fond de vallée au carrefour des entrées maritimes et terrestres utilisé jusque dans les années 1960 comme zone artisanale et plateforme commerciale maritime. Il a subi des aménagements successifs au gré des opportunités jusqu'aux stationnements actuels.

Le vallon de Saint Julien, en arrière de la Marine, a connu un développement urbain plus récent. Autrefois occupé par des jardins cultivés pourvus d'aménagements pour le stockage et la distribution de l'eau, il donne à voir aujourd'hui un espace péri-urbain où des habitations individuelles côtoient de nombreux éléments du patrimoine historique rural. Il est ceinturé par deux anciens chemins.

— La cité de Bonifacio et ses remparts (à gauche) ©OEC.

— Vue de la marine de Bonifacio, ©Théo Lemor Valli.

> Dynamique et enjeux

Les deux unités paysagères du Piale et de la ville, en grande partie perchée sur sa falaise, donnent son caractère pittoresque au site. La ville attire un grand nombre de visiteurs.

Afin qu'elle conserve sa spécificité, des outils réglementaires sont développés, notamment l'établissement d'un Site Patrimonial Remarquable. La richesse de ce patrimoine est attestée par le Label Ville d'art et d'histoire qui assure également la conservation et la valorisation du site.

Le quartier de la Marine subit pleinement la saisonnalité. Il est constamment en mouvement durant la saison estivale et déserté durant l'hiver. De nombreux projets d'architectes issus pour la plupart de concours sont en cours: passerelle de l'anse de la Catena, refonte de l'architecture des commerces et restaurants, nouvelle capitainerie et office de tourisme, station d'avitaillement, déplacement de l'aire de carénage, création d'un préau et rénovation de l'accueil du port de commerce. Ils sont réalisés au fur et à mesure des financements sans schéma d'intégration paysagère global formalisé.

La géomorphologie du plateau calcaire oblige les routes d'accès à emprunter les deux seuls vallons encaissés et étroits pour atteindre l'entrée de la ville au niveau de l'arrière-port. Cela créé un engorgement quotidien, accentué par le positionnement des stationnements et l'orientation des flux.

Les stationnements de l'arrière-port occupent tout l'espace avec un impact très important sur le paysage en covisibilité avec la citadelle.

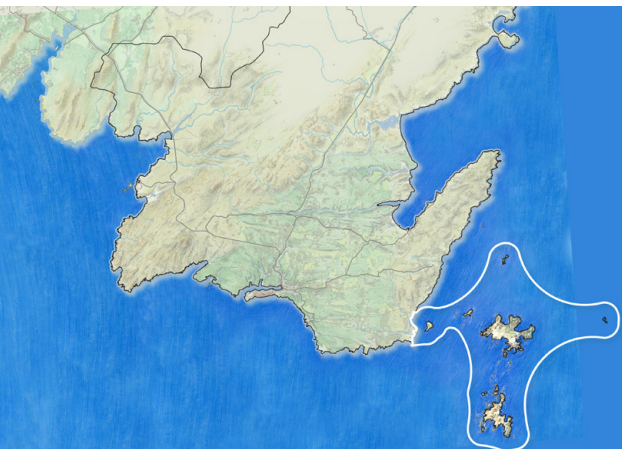
De nombreux autres stationnements privés et publics sont dispersés dans l'agglomération. Leurs positionnements ne prennent pas en compte une intégration paysagère satisfaisante. À ce jour, il n'existe pas encore d'alternatives suffisantes à la voiture.

Cette attractivité touristique grandissante s'accompagne de nouveaux usages de loisirs (sports nautiques, afflux spontané), dont le développement appelle à une régulation raisonnée pour ne pas compromettre les équilibres écologiques et paysagers.

Bonifacio, lauréat de l'AMI Eco-projet, travaille avec le CEREMA et les partenaires institutionnels à requalifier le quartier de l'arrière-port en concevant un projet de mobilité active. Cela participera à l'amélioration des usages et à la réduction de la vulnérabilité liée aux risques.



2.1.1.5

Archipel i Lavezzi*Portes d'entrée maritime ; Cœur de site***> Éléments de paysage**

L'île Lavezzu donne à voir un paysage et des écosystèmes très originaux. Le paysage se compose d'un décor minéral de granite aux teintes claires aggloméré en chapelets de chaos rocheux dont la plus grande partie est immergée. Hors de l'eau, l'action cumulée du vent, des embruns salés et du soleil ont formé des taffoni aux formes fantasmagoriques. Sous l'eau, les chaos abritent mérous, corbs et espèces du coralligène.

Des sentiers cheminent à travers l'île, parcourant de grandes étendues de pelouses littorales magnifiquement fleuries au printemps et sèches en été. Au nord et à l'ouest de l'île, de petites dépressions sont occupées par des zones humides. Formée par des siècles de pastoralisme, la végétation actuelle tend toutefois à se fermer comme en témoigne l'embroussaillement progressif du bas des chaos rocheux par des ronciers. À divers endroits de l'île, les traces d'une

occupation passée demeurent : en son centre, un abri néolithique jouxte une chapelle paléochrétienne datée du VII^e siècle et une bergerie plus récente. L'occupation de l'île par les romains se devine également par les vestiges d'un port et d'une carrière datés du I^{er} au III^e siècles. À son extrémité sud, le phare des Lavezzi a été construit en 1874 suite au naufrage de La Sémillante dix-neuf ans plus tôt. Deux nécropoles et une stèle pyramidale commémorative témoignent également de ce qui fut le naufrage le plus meurtrier de la Marine française.

D'une superficie d'environ 120 ha, l'île de Cavallu est la plus grande de l'archipel. Seule île exclue du classement au titre des sites et de la réserve naturelle, elle a connu un destin divergent du reste de l'archipel. Elle est partiellement urbanisée et en grande partie privatisée.

*En coeur de site
des habitats
au niveau national
nécessitent un
strict et des*



*ite et au-delà,
ats rares et fragiles
ational, qui
e réglementation
oyens.*

Des villas éparses de haut standing, à l'architecture novatrice, côtoient un ensemble de petits immeubles. Le résultat forme un complexe hétéroclite à l'aspect paysager peu réjouissant. L'île est équipée d'une piste d'aviation, désormais inexploitée, d'un port de plaisance et d'un ponton en béton permettant à une barge d'accoster quotidiennement depuis l'embarcadère de Ciantarila.

Sur l'îlot adjacent de San Baïnzù, les traces d'une ancienne carrière de granite de l'époque romaine sont visibles.

Les autres îles de l'Archipel présentent moins d'originalité. Elles n'en occupent pas moins le paysage de leur présence, rappelant la dangerosité de la navigation dans ce détroit jonché d'écueils.

> Dynamique et enjeux

Le débarquement est interdit sur l'ensemble des îlots de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio à l'exception de l'île Lavezzi où la circulation pédestre est autorisée uniquement sur les sentiers balisés et certaines plages. La gestion de sa forte fréquentation est une préoccupation majeure.

La vocation initiale du site, lieu de pastoralisme naturellement clos, s'est perdue au profit d'une exploitation touristique intensive. L'île se pare en saison de milliers d'estivants accompagnés par un ballet incessant de navettes maritimes. Si les impacts écologiques sur la faune et la flore d'exception de l'îlot sont limités par une réglementation stricte et une surveillance constante, l'aspect naturel et isolé du site est perturbé.

De fait, les aménagements de canalisation du public ont fait l'objet d'une nouvelle phase de travaux en 2024, cela a permis de considérablement réduire les zones fréquentées de l'île. Les criques sont aujourd'hui mieux protégées grâce au renforcement de la réglementation des zones de mouillages.

L'île de Cavallu a cristallisé les enjeux d'urbanisation du littoral. Sa nature insulaire a exacerbé le sentiment de dépossession pouvant être ressenti face à la pression immobilière sur des sites naturels d'exception, devenus inaccessibles au propre comme au figuré à une grande partie de la population. Aujourd'hui la commune reprend peu à peu possession de son rôle de gestion de l'île : instruction des demandes d'urbanisme, classement des chemins dans le foncier public, gestion du port de plaisance.

L'étude du patrimoine naturel de l'île a montré sa grande richesse écologique. L'île possède la couverture naturelle la plus dense et abrite le plus grand nombre d'espèces de plantes vasculaires et endémiques de toutes les îles et îlots satellites de la Corse. Il est impératif de préserver cette biodiversité.



— L'archipel des Lavezzi
(page de gauche) ©OEC

— Une fréquentation
estivale très importante
(page de droite) ©OEC

*La géologie, socle fondateur
du paysage bonifacien*

2.2.1 LA GÉOLOGIE

Le sous-sol de l'Extrême Sud de la Corse est composé de 3 grands ensembles (*Orsini et al., 2011*) : un socle ancien formé principalement d'un vaste domaine granitique, un complexe filonien, remarquable par son ampleur et sa diversité et des formations volcano-sédimentaires continentales et d'autres carbonatées marines, bien plus récentes.

Le socle ancien est composé en très grande partie de granites (une quinzaine de roches différentes) dont la formation est datée entre 310 et 280 millions d'années (Ma). Facilement altérables de par leurs grains moyens à fins, ces granites ont donné naissance à basse et moyenne altitude à des collines émoussées, ensevelis sous d'épaisses couches d'arènes granitiques d'où peuvent émerger deux formations caractéristiques, les chaos (boules) granitiques et les tafoni.

La désagrégation mécanique ou l'altération chimique des roches granitiques ont entraîné également la formation de sables plus ou moins fins, déposés par la suite dans des zones d'accumulation, formant notamment les plages.

Bien après la formation du socle ancien (305 à 247 Ma), des failles ont laissé émerger des magmas vers la surface, formant aujourd'hui un complexe filonien d'une grande richesse. Ces roches rhyolitiques, à dominante grise à jaunâtre ou rougeâtre selon l'oxydation, et basaltiques, reconnaissables à leur couleur sombre, imprègnent le paysage de grandes traverses colorées.

De formation bien plus récente (entre 21 et 14,5 Ma), le plateau calcaire de Bonifacio est le résultat du comblement d'une dépression du socle granitique ancien par différentes roches sédimentaires. Aussi, si les falaises atteignent une centaine de mètres de hauteur au cap de Pertusai (Pertusatu), l'épaisseur maximale du plateau calcaire approche les 270 mètres. Loin d'être homogène, il est composé de trois formations "empilées" et s'étant succédées dans le temps : les formations dites de Balistra, de Cala di Labra et de Bonifacio, nommées selon les lieux où elles affleurent le mieux.

La formation dite de Balistra est la plus ancienne et donc la plus profonde et la moins affleurante. La formation de Cala di Labra témoigne des premiers dépôts marins liés à une transgression (hausse du niveau de la mer) mondialement reconnue et datée entre 19 et 18 Ma. Le climat était alors de type tropical, comme en témoignent les fossiles de récifs accrochés au littoral granitique de l'époque. La formation de Bonifacio, plus récente (16 Ma) et donc plus superficielle, témoigne pour sa part d'un changement radical des conditions de sédimentation liées à la mise en place du détroit des Bouches de Bonifacio. Grains de sables et fragments de squelettes organiques se sont déplacés au gré des tempêtes et des courants, intenses dans cette mer peu profonde, formant des figures de stratification bien visibles encore aujourd'hui dans les falaises. Cette formation est principalement composée de "calcarénite" ou pierre de Bonifacio, largement utilisée comme base de matériau de construction.

**Voir aussi Annexe 5 :
Carte géologique
de Bonifacio, BRGM**

— Le calcaire bonifacien
©M.-J. Culioli Vichera.

— Vintilegna
(page de droite)
©Erba barona paysage



Par la suite, l'évènement Messinien (entre 6,9 et 5,4 Ma), qui a vu la Méditerranée se vider puis se remplir à nouveau dans un bref temps géologique, a entraîné le creusement de profondes vallées dans ce dépôt calcaire, notamment la ria de Bonifacio regroupant les actuels goulet et vallée de St Julien. Plus récemment, les périodes de grandes glaciations du Quaternaire ont entraîné une baisse importante du niveau de la mer (jusqu'à 120 mètres lors du dernier maximum glaciaire, il y a 18 000 ans), contribuant ainsi à former les reliefs actuels, creusant les vallées et sculptant les falaises.

La géologie de l'Extrême Sud de la Corse et la particularité du Plateau calcaire Bonifacien est très complexe à appréhender pour le grand public, d'autant qu'elle n'est que peu pour ne pas dire "pas" valorisée. Or, elle est une clé de lecture essentielle à la compréhension de l'histoire de ce territoire partagé entre terre et mer et ayant une position stratégique en Méditerranée reconnue depuis les temps les plus anciens. Elle est à la base de la diversité des paysages.

Ces conditions géologiques uniques expliquent la diversité morphologique et biologique du territoire bonifacien, mais appellent à une vigilance constante face à l'érosion, à l'urbanisation et aux usages intensifs du littoral.

2.2.2 L'EAU

Si la mer est le premier élément qui s'apparente à Bonifacio, malgré tout, l'Extrême Sud de la Corse est l'une des régions les moins favorisées du point de vue de la ressource en eau douce : les températures estivales, la fréquence des vents, la pluviométrie la plus basse de Corse se conjuguent avec l'absence de cours d'eau importants, rendant la région particulièrement aride... en surface. Car le Piali (Piale) est la partie émergée de trois couches sédimentaires qui occupent une surface de 25 km² et dont l'épaisseur cumulée atteint près de 300 mètres. Ces roches sédimentaires sont, dans l'ensemble, favorables à la circulation et la présence d'eau et forment deux aquifères séparés par une couche peu perméable, l'un supérieur et l'autre inférieur. Cette seconde réserve d'eau est alimentée par une eau ancienne, provenant en partie de l'infiltration des eaux de l'aquifère supérieur, mais également du ruissellement depuis le substratum granitique fracturé qui délimite le Piali et forme un bassin versant d'environ 43 km².

Le vaste socle granitique, souvent imperméable, est également marqué par la présence de nombreuses mares temporaires méditerranéennes et pelouses temporairement humides. Le littoral, essentiellement rocheux avec des zones de falaises calcaires et granitiques, présente cependant des anses sableuses non négligeables, des dépressions salées, des marais et lagunes littorales d'étendues souvent limitées mais néanmoins remarquables.



2.2.3 LA VÉGÉTATION

La commune de Bonifacio est caractérisée par une importante richesse végétale liée à plusieurs spécificités écologiques. En effet, Bonifacio présente la plus grande superficie comprise dans l'étage thermoméditerranéen de toute l'île. Cet étage, essentiellement littoral, est principalement représenté par des formations à lentisques dominant sur le littoral ou dans ses environs immédiats, des maquis à arbousier commun, bruyère arborescente, olivier d'Europe, myrte commun, avec des genévriers de Phénicie lorsqu'ils sont plus ouverts, et des bois de chêne vert, notamment sur le plateau calcaire. Cette végétation pénètre ici plus profondément dans les terres, occasionnant la présence d'espèces sud méditerranéennes atteignant leur limite nord de répartition.

Associé à celui-ci, le vaste plateau calcaire du Piali conditionne l'apparition d'un cortège végétal très particulier pour la Corse et qu'on ne retrouve que, de façon simplifiée et spatialement plus restreinte, dans la région de St Florent. Des résurgences y forment des poljes, dépressions temporairement inondables pourvues d'une grande richesse écologique.

Le passage du thermo- au mésoméditerranéen est marqué par la disparition d'espèces très thermophiles, notamment le Genévrier de Phénicie. L'horizon inférieur de l'étage mésoméditerranéen, le seul présent sur la commune, est ainsi caractérisé par la présence et l'abondance du chêne-liège, du myrte, du lentisque, du cyste de Montpellier et du

La richesse floristique de Bonifacio constitue un capital écologique exceptionnel, qu'il convient de préserver par une gestion fine, notamment face à la progression des espèces invasives et aux pressions foncières.

calicotome velu. Les paysages végétaux de cet étage climatique se partagent ainsi entre forêts, maquis, cistaies, fruticées naines et pelouses, ainsi que les groupements de rochers, dalles et rocailles. Ils sont également impactés par la présence de cultures, anciennes ou actives, auxquelles sont associées des plantes nitrophiles.

Les zones humides présentent une végétation spécifique adaptée à la présence des sels contenus dans les embruns et dans les sols. Ces composantes écologiques, singulières pour la Corse, font de la commune de Bonifacio un territoire de premier intérêt, aux plans régional et national, pour la diversité végétale.

2.2.4

LES ESPÈCES PATRIMONIALES

Parmi les espèces végétales, un certain nombre sont considérées comme remarquables car peu communes ou localisées en limite d'aire de répartition. Sur les plus de 1 000 espèces de plantes vasculaires recensées sur la commune de Bonifacio, 198 sont ainsi considérées comme remarquables. Parmi elles, 55 espèces sont considérées comme rares en Corse, car connues en moins de 10 localités, et 55 autres comme très rares, car connues en moins de 5 localités et assez souvent d'une seule.

Deux espèces sont des endémiques strictes, connues nulle part ailleurs : le Statice de Lambinon *Limonium lambinonii* sur l'île Lavezzi et le Centranthe à trois nervures *Centranthus trinervis* dans les chaos rocheux de la Trinité. Par ailleurs, 79 taxons (espèces et sous-espèces) protégés ont été recensés sur la commune. La flore bonifacienne apparait ainsi exceptionnelle par le nombre d'espèces protégées et remarquables, mais également par leur forte densité et leur large distribution sur la totalité du territoire. Un grand nombre de ces espèces bénéficie d'une protection directe, ou indirecte par leur localisation dans un espace réglementé.

À Bonifacio, on peut aisément observer le puffin cendré (*Calonectris borealis*), le cormoran huppé de Desmarest qui fait l'objet d'un Plan National d'Action (PNA) ou encore plus difficilement observable l'algyroïde de fintzinger (*Algyroides fitzingeri*) endémique Corso-Sarde se laissant entrevoir sur les murs en pierre sèche du Piaie et la tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) dans les milieux de maquis bas.

En mer, le Grand Dauphin (*Tursiops truncatus*), le mérrou brun, (*Epinephelus marginatus*) ou encore la patelle géante (*Patella ferruginea*) possèdent une très belle répartition et font l'objet de suivis scientifiques entre bien d'autres espèces faunistiques et floristiques.

Dans un paysage de falaises calcaires et de chaos granitiques, la réserve naturelle des Bucchi di Bunifaziu abrite 37% des espèces remarquables de Méditerranée. C'est une Aire Spécialement Protégée d'Intérêt Méditerranéen reconnue par la convention de Barcelone en raison de la richesse des habitats naturels et des espèces végétales ou animales qu'elle abrite mais aussi de sa gestion conservatoire exemplaire.



— L'armeria.
©O. Bonnenfant OEC.
(page de gauche)

— Une végétation adaptée au climat aride.
Le puffin cendré et la tortue d'Hermann. ©M.-J. Culioli Vichera

Une patrimoine floristique exceptionnel, comprenant 198 espèces remarquables et 2 endémiques strictes, dont la fragilité est menacée par les impacts anthropiques et les risques naturels... et il en est de même pour la faune sauvage bonifacienne...



2.2.5

LES IMPACTS ANTHROPIQUES

Le passage du feu modifie parfois en profondeur la végétation. Si la plupart des espèces sclérophylles (à feuilles épaisses) méditerranéennes sont capables de rejeter de souche lorsque leur appareil aérien est détruit, ce n'est pas le cas des gymnospermes, notamment les genévriers. Ceux-ci doivent donc revenir dans l'écosystème à partir de semences. L'enrichissement du sol en azote favorise également les espèces nitrophiles. Le retour vers la végétation d'origine, dynamique la plus fréquente, est donc conditionné par un grand nombre de facteurs et peut être limité par la répétition des incendies qui épuisent les souches et favorisent l'érosion des sols.

Facteur écologique pouvant apparaître de manière naturelle et spontanée (avec la foudre notamment) ou déclenché par l'homme, l'incendie est favorisé par la période de sécheresse estivale qui rend le couvert végétal fortement combustible. Les parties aériennes des végétaux sont tuées et plus ou moins détruites, les troncs et grosses branches des arbustes persistant parfois dans le paysage sous forme de "squelettes" de lignine. 102 incendies de plus de 1 ha ont ainsi été recensés entre 1973 et 2017 sur la commune, dont les 6 plus importants ont parcouru chacun plus de 100 ha en 1978, 1990, 1994, 2003 et 2017 (source PROMETHEE). L'incendie le plus important a concerné près de 3 800 ha en 1994, traversant la commune d'une rive à l'autre. En 2017, 2 incendies majeurs ont parcouru plus de 500 ha en arrière du golfe de Vintilegna.

— Littoral de Fenu, invasion de *carpobrotus edulis*.
©O.Bonnenfant, OEC

— Incendie à Vintilegna
©M.-J. Culioli Vichera

Le paysage végétal peut également être marqué par la présence d'Espèces exotiques envahissantes (EEE). Le contrôle de l'installation et du développement de ces espèces, favorisées par le réchauffement climatique, est devenu un enjeu majeur des espaces naturels de la commune. Dans les espaces naturels de la commune, 36 espèces introduites ont été recensées. La quasi-totalité de ces espèces sont des ornementales échappées des jardins ou des adventices des cultures (les "mauvaises herbes"), mais toutes ne présentent pas un caractère envahissant. Ainsi, 15 espèces sont considérées comme envahissantes et 9 espèces comme potentiellement envahissantes.

Parmi les espèces envahissantes, plusieurs méritent une attention particulière : les griffes de sorcière (*carpobrotus* sp.) et l'agave (*Agave americana*) concurrencent souvent des endémiques et des espèces remarquables des zones rocheuses littorales, alors que l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*) colonise rapidement les pelouses humides, éradiquant de nombreuses espèces de petite taille rares ou protégées, et peut avoir un fort impact paysager comme dans les vallons proches de Bocca d'Arbia. Concernant la végétation des pâtures et terres cultivées, l'Oxalis pied de chèvre (*Oxalis pes-caprae*) peut former d'importantes surfaces monospécifiques et prendre la place des espèces fourragères sauvages au détriment des troupeaux.



2.2.6 LES ÎLOTS SATELLITES

Les paysages bonifaciens sont également marqués par la présence, à relatives courtes distances, d'un nombre important d'îles et d'îlots satellites de la Corse. Qu'ils soient calcaires (petit et grand îlot de Fazziò, Saint Antoine, u Diu Grossu...) ou granitiques (Archipel des Lavezzi, îlots de la Tunara...), ces îlots marquent l'horizon de leur présence, invitations au voyage et à la découverte.

Entourés par des fonds compris entre 10 et 20 mètres, ces îlots ont été isolés du reste de l'île lors de la remontée des eaux qui a suivi le dernier maximum glaciaire. Cet isolement récent, sans doute entre 12 000 et 5 000 ans avant J.-C., explique la forte ressemblance de leur flore avec celle du continent. Elles abritent néanmoins de nombreuses espèces endémiques, à l'abri de la concurrence des espèces exotiques ou des prédateurs, et forment ainsi des refuges de biodiversité.

Dans l'ensemble, les îles et îlots satellites de la Corse sont fortement réglementés. Faisant face à l'île Lavezzi, l'archipel sarde de La Maddalena (classé en Parc National) en est distant d'à peine six kilomètres. Depuis les hauteurs de Pertùsaiu (Pertusatu), les Bouches de Bonifacio semblent alors particulièrement étroites et les terres émergées forment un continuum au-delà des frontières géographiques.

2.2.7 LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DU PROJET GSF BONIFACIO

Réserves naturelles, Domaine du Conservatoire du littoral, Sites Natura 2000, ZNIEFF de type I et II, Espaces Naturels Sensibles... Les espaces naturels de la commune bénéficient de nombreux dispositifs de protection, qu'ils soient réglementaires, fonciers ou conventionnels (cf. *Annexe 6 Carte toutes protections environnementales*) dont une partie recoupe le périmètre d'étude (voir Carte en page 43).

> La réserve naturelle des Bouches de Bonifacio

Créées respectivement en 1982 et 1983, la Réserve Naturelle des îles Lavezzi et Cerbicale et le cantonnement de pêche de Bonifacio, situé entre les pointes de Feno et de Saint Antoine, ont initié une politique forte de protection du milieu marin au pied des falaises et sur le plateau continental qui borde les îles Lavezzi (à l'exception de l'île Cavallo, non classée). Ce dispositif initial a été étendu en 1999 à l'ensemble du territoire maritime, îles comprises (Cerbicale, Lavezzi, Fazziò, Tunara, Bruzzi et îlots des Moines), des cinq communes littorales de l'Extrême Sud de la Corse par la création de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (RNBB). Celle-ci protège également les étangs de Vintilegna, Testarella et Pisciu Cane (localisés intégralement sur le périmètre GSF Bonifacio). D'une superficie totale de 79 640 ha, la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio dispose d'une réglementation spécifique, fixée par son texte de classement et

comprenant une réglementation générale assortie de dispositions propres aux zones de protection renforcée et aux zones de non prélèvement. Elle régule fortement les activités économiques dont seules celles liées à la découverte de la réserve naturelle et à la pêche professionnelle sont autorisées. Ces dispositions réglementaires initiales sont complétées par d'autres, établies par arrêté préfectoral ou municipal, notamment pour la pêche de loisir et la plaisance. La RNBB appartient à la liste des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéennes (ASPIM) depuis 2009.

La gouvernance est assurée par le Comité consultatif réunissant l'ensemble des acteurs publics concernés par le territoire, ainsi que les représentants des socio- professionnels et les associations de protection de l'environnement nommés en son sein. Un Conseil scientifique pouvant s'exprimer sur l'ensemble des dossiers soumis à avis du Comité consultatif soutient le Comité consultatif. La gestion de la réserve a été confiée dès sa création à l'Office de l'Environnement de la Corse, établissement public sous la tutelle de la Collectivité de Corse.

> Le Domaine du Conservatoire du littoral

Créé en 1975, le Conservatoire du littoral (CdL) mène une politique foncière de sauvegarde du littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique. Il a pour ambition de contribuer au long terme à la préservation du "Tiers naturel littoral" et de constituer un réseau de sites naturels en bon état de conservation et valorisés, partie intégrante des territoires notamment à travers un partenariat fort avec les collectivités territoriales.

**Avec environ
acquis par le C
du littoral
superficie acté
d'intervention
foncière de l
qui s'étale su
avoisine**

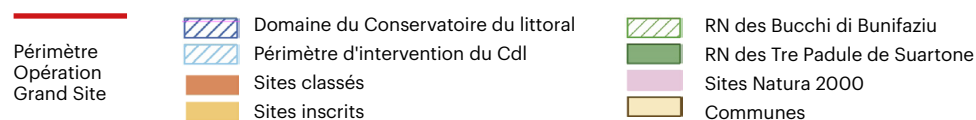
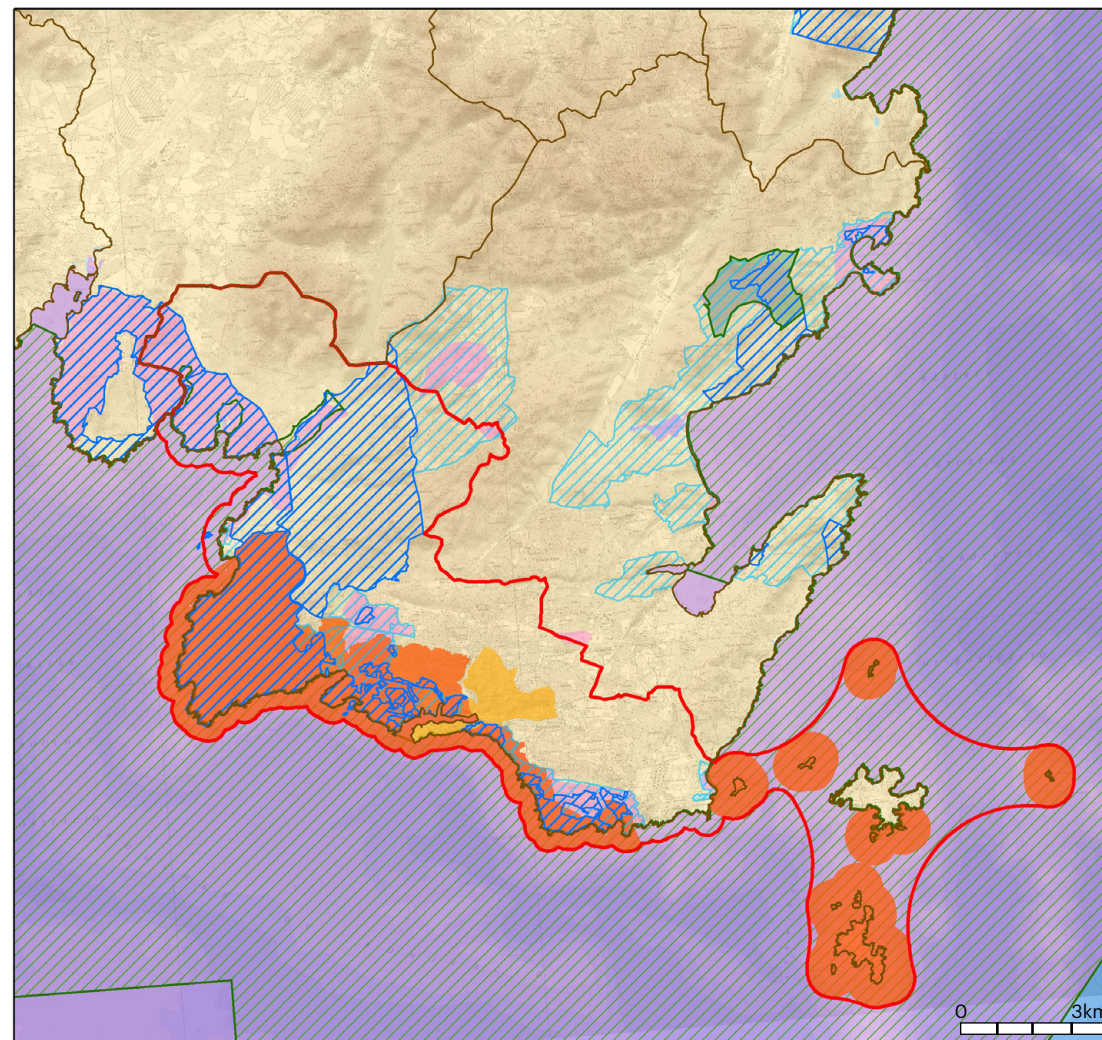
De nombreux dispositifs de protection pour préserver un patrimoine remarquable

**on 3 000 ha
Conservatoire
et la même
e en périmètre
, la protection
la commune
ur 13 800 ha
les 40%.**

L'acquisition progressive d'espaces fonciers par le Conservatoire du littoral sur la commune de Bonifacio permet aujourd'hui de protéger un domaine de près de 3 000 ha, situé en grande partie sur la façade maritime occidentale. Afin de garantir l'homogénéité de la gestion de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio et du domaine du Conservatoire du littoral adjoignant, la gestion de celui-ci est assurée depuis 2007 par l'Office de l'Environnement de la Corse, déjà gestionnaire de la RNBB, par délégation de la Collectivité de Corse, gestionnaire principal.

Ces dernières années, le Conservatoire du littoral, avec le concours de la CdC, l'OEC et de la Commune, a créé ou restauré un réseau de sentiers permettant la découverte de nombreux sites naturels remarquables sur la commune. Accueillant chaque année plusieurs dizaines à centaines de milliers de visiteurs selon les sites, le domaine du Cdl bénéficie d'une réglementation propre, notamment par arrêté municipal, interdisant les usages les plus dégradants (bivouac, camping, circulation des véhicules terrestres à moteur, feu, dépôt de déchets...) et conduit une politique très active de restauration des milieux et sites dégradés.

Carte de protection au titre de l'environnement - Source OEC





> Les sites Natura 2000

La loi du 18 juillet 1985, révisée par celle du Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Parmi les 7 sites Natura 2000 répertoriés à Bonifacio, 5 recourent en grande partie le périmètre du Projet Grand Site de France Bonifacio :

> Les sites "**Îles Lavezzi, Bouches de Bonifacio**" (FR9410021) et "**Bouches de Bonifacio, îles des Moines**" (FR940215), classés respectivement au titre de la directive "oiseaux" et "Habitat, Faune, Flore". Ils recourent et dépassent tous deux le périmètre de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio ;

> Le site "**Plateau de Pertusato/Bonifacio et îles Lavezzi**" (FR9400591), classé au titre de la directive "Habitat, Faune, Flore". D'une superficie d'environ 6 000 ha, il intègre le plateau continental des îles Lavezzi, l'ensemble des îles de l'archipel à l'exception de Cavallo et une partie du Piali entre Bonifacio et l'est de Cala Sciumara ;

> Le site "**Ventilegne-La Trinité de Bonifacio – Fazziò**" (FR9400592), classé au titre de la directive "Habitat, Faune, Flore". D'une superficie d'environ 2 000 ha, il s'étend sur les communes de Bonifacio et de Figari ;

— Lagune de Saparelli, Testa Vintilegna (à gauche).

— Le puffin cendré et la tortue d'Hermann (page de droite) ©M.-J. Culioli Vichera

> Le site "**Mares temporaires du terrain militaire de Frasselli/Bonifacio**" (FR9400608), classé au titre de la directive "Habitat, Faune, Flore", couvre une superficie de 116 ha entièrement situés sur le domaine privé de l'Etat ;

Les sites Natura 2000 bénéficient de mesures de gestion, l'Office de l'environnement de la Corse et le Conservatoire du littoral étant majoritairement concernés par leur périmètre.

> Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

La loi du 18 juillet 1985, révisée par celle du 2 février 1995, a confié aux départements la compétence de "mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles [...] afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels".

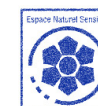
Cette compétence a été transférée à la Collectivité de Corse lors de sa création. L'Assemblée de Corse, par délibération n°20/072 en date du 1^{er} juillet 2020, a approuvé la réalisation d'un Schéma régional des Espaces Naturels Sensibles piloté par la CdC permettant d'établir un état des lieux de la politique des ENS en Corse, de proposer un réseau de nouveaux sites à intégrer et la sélection de sites prioritaires.

À l'échelle du périmètre du projet GSF Bonifacio, les Zones de préemptions ENS (ZPENS) sont correspondantes aux périmètres d'intervention autorisées du Conservatoire du littoral. Un nouveau périmètre ZPENS sur l'île

Cavallu a été approuvé le 31 janvier 2025 ainsi que le Schéma territorial des Espaces naturels sensibles de Corse 2025-2034.

> Les ZNIEFF

Le périmètre d'étude comprend également d'autres dispositifs favorisant la protection des espaces naturels. Ainsi, la Commune compte 23 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique floristique et faunistique (ZNIEFF) de type 1, pour une surface d'environ 3 680 ha, et 2 ZNIEFF de type 2, pour une surface d'environ 3 800 ha.





2.3.1

UNE CITÉ MÉDITERRANÉENNE ET SINGULIÈRE



L'occupation humaine du territoire bonifacien remonte au Mésolithique. À l'image de la Haute-Ville de Bonifacio, implantée au-dessus de la falaise, les paysages bonifaciens sont ponctués d'édifices dont la valeur patrimoniale renforce la beauté et rappelle l'ingéniosité des hommes qui ont vécu dans ce lieu de vie singulier.

Le territoire historique de Bonifacio s'étend bien au-delà du plateau calcaire. Cette partie du domaine, apte seulement aux pâturages maigres, constitua une sorte de marche frontière, occupée seulement de bergers corses descendus de l'Alta Rocca et locataires du droit de pacage.

Dès son origine, Bonifacio apparaît ainsi comme une ville singulière, forte d'une communauté autonome, isolée dans un environnement unique en Corse et engagée dans un lien fort avec la République de Gênes et son lien à la Méditerranée. Prospère et libre, l'économie de la ville reposait sur trois composantes principales : l'agriculture, l'exploitation de la mer et le commerce de transit établi entre Corse, Sardaigne et Ligurie.

Loin des structures féodales présentes partout dans l'île, Bonifacio se distinguait par un morcellement des terres en lots familiaux. Ce découpage, encore visible sur le plan Terrier du XVIII^e siècle, donnait à chacun une portion de terre labourable pour produire des grains, un jardin, un verger, une vigne, une oliveraie... Chaque lot avait son abri (*Barracun*) et était entouré de murs.

Le cumul des productions locales et sardes s'exportait vers le continent et celui-ci importait en retour produits manufacturés, marchandises précieuses, vin, textiles, céramiques et produits métallurgiques. Depuis sa création, Bonifacio de par sa position stratégique au cœur des routes maritimes a dû faire face à diverses occupations.

Face à ces convoitises, la ville s'est dotée dès le XVI^{ème} siècle d'une défense militaire par l'aménagement d'une enceinte fortifiée et l'édification d'une caserne. La campagne est à l'époque cultivée mais pas habitée.

Dans les années 1930, Bonifacio fut pourvue de nombreuses casemates formant une "petite ligne Maginot" faisant face à l'Italie. Bien qu'inusités, ces blockhaus de bétons ponctuent aujourd'hui le paysage et rappellent les implications militaires du positionnement stratégique de la ville.

Jusqu'au départ de la légion étrangère en 1986, la structuration de la ville de Bonifacio est scindée entre le quartier militaire de Montlaur inaccessible au public, la ville génoise (ou Haute-ville) et la Marine. Le patrimoine militaire est devenu un emblème de l'identité de la ville, en particulier son bastion.

Ainsi, Bonifacio se singularise dès son origine du reste de la Corse par son économie et sa structure sociale. Elle conserve une identité singulière dont les caractéristiques s'expriment aujourd'hui dans son patrimoine, ses savoir-faire et ses traditions.

Voir aussi Annexe 7 :
Dossier LVAH

Une richesse patrimoniale reconnue par le Label Ville d'Art et d'Histoire depuis 2019.



Le phare de Pertusatu

2.3.2

LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Une langue en sursis

De son histoire singulière, Bonifacio a hérité d'une richesse immatérielle sans égale : une langue, **u bunifazzinu** (le bonifacien), parlée jusqu'à il y a peu et aujourd'hui en train de disparaître.

Le bonifacien est l'héritage de la langue vernaculaire ligure issu de l'implantation génoise. Sur la Marine, l'importante migration de familles galluraises (Sardes) au début du XIX^e siècle s'est traduit par un idiome particulier, un parler "corso-gallurese" intégrant des éléments génois et corses. Coupé de son influence génoise après l'intégration de l'île à la France, le bonifacien s'est néanmoins maintenu avant de céder progressivement la place au Français. Elle souffre ainsi de l'absence d'une politique de soutien autorisant son enseignement dans l'école publique. Toutefois, certaines initiatives telles que celles de la Commune, de l'OEC et du Conservatoire du littoral, ainsi que de l'association Di Ghi Di Scè traduisent la volonté de soutenir son usage pour éviter sa disparition, notamment dans la toponymie.

*Une langue ancienne,
le "corso-gallurese"
partie intégrante de
l'identité bonifacienne*

2.3.3

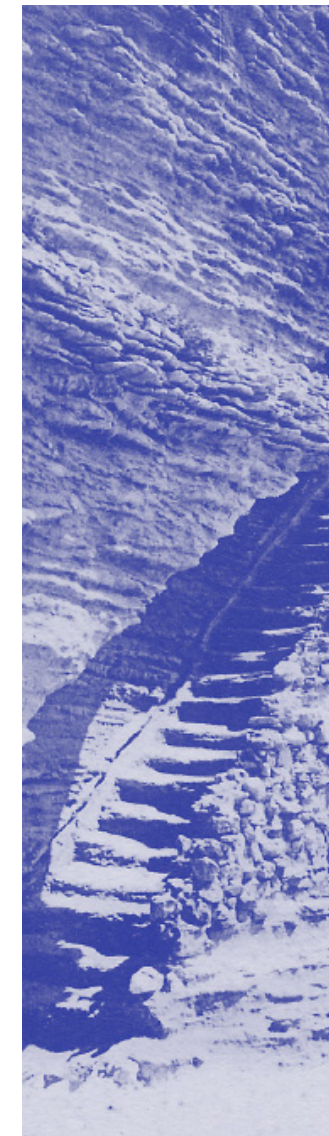
UNE POPULATION ATTACHÉE À SES TRADITIONS

Depuis la fondation de la ville génoise, la communauté assure sur ses propres deniers l'entretien des nombreuses églises et du clergé. Le souvenir des confréries bonifaciennes remonte ainsi pour la plupart à cette période d'organisation de la cité, plusieurs siècles avant leur développement dans le reste de la Corse. Mouvements laïques d'entraide et de communion, elles n'intéressèrent que bien plus tardivement l'Église Catholique.

Elles sont représentatives des différents corps de métiers et des traditions importées par les populations immigrées fondatrices de la ville. Hier comme aujourd'hui, cinq confréries se côtoient à Bonifacio (la cité en a compté jusqu'à 7 jusqu'à la Révolution) : celle de Santa Crusgi (Sainte-Croix), San Giuvani Batista (Saint-Jean-Baptiste), San Bartolu (Saint-Barthélémy), Santa Maria Madalena (Sainte-Marie-Madeleine) et Sant'Irmu (Saint-Erasme).

Chacune se distingue par une tenue et une bannière qui lui sont propres, un oratoire réservé et parfois même un chapelain. Ainsi, leurs membres se réunissent pour répondre aux besoins spirituels et matériels des associés et pour prier les défunts. Elles ont en charge de venir en aide aux nécessiteux et d'assister les malades (rôle essentiel de la confrérie Santa Crusgi et de la confrérie San Giuvani Batista, appelée aussi confrérie de la Miséricorde).

Les confrères sont tenus d'assister aux enterrements, aux offices et à des cérémonies religieuses du calendrier liturgique et plus particulièrement les fêtes du Saint Patron, les cérémonies de la Semaine Sainte. La présence des confréries est un marqueur important de l'esprit des lieux de Bonifacio. Dès leur naissance, les enfants sont rattachés à la confrérie de leur famille.



2.3.4

MYTHES ET RÉCITS D'UNE VILLE SÉCULAIRE

> Ulysse à Bonifacio ?

Dans son Odyssée, Homère fait débarquer brièvement Ulysse au Télépyle où les Lestrigons, géants anthropophages, l'obligent à continuer sa route après avoir détruit onze de ses douze navires et dévoré ses marins. Des paysages tels qu'ils sont décrits dans le récit, nombreux sont ceux qui reconnaissent les falaises de Bonifacio. Les Anciens, qui aimaient cacher les faits historiques sous le voile de la légende, n'avaient-ils pas voulu symboliser la découverte de la Corse par les Hellènes ?

> L'escale de Saint-François d'Assise

La ville de Bonifacio a accueilli d'illustres personnages, bien réels, dont la renommée contribue à doter aujourd'hui encore la ville d'une aura séculaire. Ainsi, Saint François d'Assise aurait fait escale à Bonifacio lors de son voyage d'Espagne en Italie, en 1215. Selon la légende, il se serait vu refuser l'hospitalité au couvent de San Giüan (Saint-Julien) et aurait passé la nuit dans la grotte voisine. À l'aube, la grotte était illuminée d'une radieuse clarté. À l'intérieur de celle-ci, le banc de pierre où se serait couché le saint porterait les traces de son corps, légères dénivellations imprimées dans la pierre. En 1298, l'édification d'un couvent lui est dédié. Aujourd'hui, il est en cours de restauration et sera mis à disposition aux associations culturelles. L'église est classée Monument historique.

— Procession de la Saint
Erasme (©Mairie de Bonifacio)
et l'escalier du Roy d'Aragon.

> Un séjour de Charles Quint

Le séjour de Charles Quint, au départ de sa deuxième expédition d'Alger en 1541, est quant à lui avéré. Il fit escale dans le golfe de Sant'Amanza et passa quelques jours à Bonifacio. Il descendit chez Philippe Cattacciolo, surnommé l'Alta Bello, qui aurait prêté son plus beau cheval à l'empereur romain germanique, le plus puissant des monarques de cette première moitié du XVI^e siècle, pour qu'il fasse son entrée dans Bonifacio. Philippe Cattacciolo aurait ensuite tué l'animal, afin que personne ne puisse se vanter d'avoir monté le cheval qui avait servi à l'empereur. Une plaque commémorative est encastrée dans le mur de la maison ayant accueilli le souverain.

> Napoléon Bonaparte

Les Bonaparte étaient liés à la ville par leurs ancêtres qui possédaient une maison Ciazza Lunga (rue Longue). Le Futur Napoléon 1^{er} séjourna ainsi plusieurs fois à Bonifacio dans sa jeunesse. En 1793, les troupes révolutionnaires françaises se trouvent à Bonifacio en vue d'attaquer la Maddalena en Sardaigne avec, notamment, à leur tête, le jeune lieutenant-colonel Bonaparte. Les soldats, après plusieurs mois de campement dans des conditions difficiles pour subvenir à leurs besoins déciment le bois dit *U Boscu*, jusqu'alors préservé par les génois. Le site a fait l'objet d'une restauration paysagère couplée à une opération de mécénat. Les Bonifaciens ont acheté un plant de genévrier et sont venus le planter en famille.

> L'escalier du Roy d'Aragon

Plusieurs mythes glorifient également la force de résistance des Bonifaciens face aux assauts des envahisseurs. Ainsi, l'escalier du Roy d'Aragon aurait été taillé en une nuit par les troupes du Roy d'Aragon ne sachant comment prendre d'assaut la forteresse bonifacienne, en 1420. Mais l'effort semble bien improbable et il apparaît que l'escalier, occupant un chemin emprunté dès le néolithique, fut aménagé progressivement. Il est néanmoins difficile de connaître son rôle exact lors du siège des aragonais. Il est possible qu'il fût emprunté par l'assaillant ou qu'au contraire, il servit à s'approvisionner en eau alors que la source du Lungun (Longone), en dehors de la ville, était inaccessible. Le "monument" escalier du Roy d'Aragon est aujourd'hui un des sites très appréciés des visiteurs. Une mise en tourisme permettant la découverte du Turriun, des escaliers et du puits Saint-Barthélemy est en cours d'étude.

*Une cité de mythes
et légendes séculaires,
au carrefour des civilisations
méditerranéennes.*





Scala di palmi 600.

Bonifacio

- | | | | | |
|------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| B. Porta alla Tor. e corpo ai giu. | N. Posto del Domen. | S. Scalo e porta del soccorso | 2. Serventi sopra il giung. | 11. Torrioni, che coprono i fianchi |
| C. Orcechione | L. Posto del Molino | V. La Madonetta. e bocca di porto | 3. Muvaglia da demolire | 12. Sito fra il muro vecchio e nuovo |
| D. M. stendardo | M. Posto del pertusino | X. Monte bocca di porto | 4. Il Bozzo | 13. Corti fra il steno, e prigioni |
| E. Posto la prigionetta | O. Posto di bocca di porto | Y. Monte mala coala | 5. Arrendi di Salcoate | 14. Scoglio da Leuani |
| F. Il Saur nouo. | P. Posto fine del bosco | Z. Monte pian di Capello | 6. Irolte da vino | 15. Scoglio da Leuani |
| G. La fondicca | H. Posto le preghiere | Es. Monte capo romanello | 7. Operada farri | 16. Scogli, e terreni da sbarcare |
| | | | 8. Spiaggiata fuori della fonda | |

T

O

G

15

16

13

3

3

S

O

2.3.5

**LA CUISINE BONIFACIENNE,
SAVEURS PARTAGÉES ENTRE TERRE ET MER**

Si elle peut paraître anecdotique, la cuisine ou, plus largement, la gastronomie, est bien souvent la partie la plus accessible d'une culture, celle qui se laisse deviner à travers un court séjour. Mais cette découverte est bien souvent tronquée par le prisme de la restauration où les plats dits traditionnels sont ceux qui conviennent aux standards d'une cuisine moderne, raffinée et légère, ou aux goûts du plus grand nombre. Ainsi, il faut distinguer la cuisine bonifacienne mise en avant dans la restauration de celle familiale, héritière de gestes et goûts transmis de générations en générations, toutes deux interagissant et s'influençant mutuellement.

La "vraie" cuisine bonifacienne est par définition liée à la maison de famille. Elle ne s'appuie sur aucun ingrédient spécifique : huile d'olive, tomates, herbes, ail, basilic... ses saveurs sont typiquement méditerranéennes. Si elle se singularise néanmoins de celle de la Corse intérieure par l'emploi de nombreux produits de la mer, ce qui la caractérise avant tout relève de son savoir-faire, son savoir "cuisiner, présenter et recevoir", ainsi que de sa symbolique.

Certains plats bénéficient désormais d'une notoriété qui dépasse largement la région bonifacienne et sont commercialisés toute l'année comme le pain des morts, uga siccata, traditionnellement consommé pour la Toussaint. Malgré tout, ces plats emblématiques de la cuisine locale, qui ont acquis une notoriété dépassant le cadre local,



n'en gardent pas moins leur valeur identitaire et sociale. Pour les Bonifaciens, les aubergines frites, i mirizani sont indissociables de la fête d'A Santa Trinità (Trinité) le 8 septembre où chaque famille prépare et partage les siennes aux abords de l'Ermitage.

À l'inverse, d'autres plats traditionnels comme la soupe de pois chiches, consommée à San Dumé (St Dominique) à l'occasion du Vendredi Saint, gardent leur dimension culturelle.

Enfin, certains éléments de l'identité bonifacienne inspirent de nouvelles créations telles que le "corail" de Bonifacio, confiserie déclinée en glace qui connaît un fort succès depuis plusieurs années.

En quelques chiffres

- > **20 monuments historiques (6 classés, 14 inscrits)**
- > **106 sites archéologiques**
- > **5 confréries actives**
- > **1 langue vernaculaire**
- > **1 label VAH**
- > **1 SPR en cours**



La chapelle de la Trinité

2.3.6 LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

> Le patrimoine archéologique

Le territoire de Bonifacio comprend un patrimoine archéologique de grande importance et qui s'étend sur l'ensemble du périmètre communal. Le "Porter à connaissance de 1999" liste ainsi 106 sites, dont la majeure partie se situe dans le périmètre d'étude, et place la commune comme un véritable "parc archéologique à ciel ouvert".

À l'image du site d'importance méditerranéenne de l'Araguina-Sennola, les sites archéologiques bonifaciens souffrent néanmoins d'un manque de mise en valeur. Ainsi, si les ossements de la "Dame de Bonifacio" bénéficient d'une belle scénographie au Musée d'Archéologie et d'Ethnographie de l'Alta Rocca à Levie, le site de sa découverte est peu valorisé.

Récemment, le Conservatoire du littoral a fait l'acquisition de parcelles sur le site de Piantarella, où est implantée la villa romaine, classée MH.

La commune ne bénéficie d'aucune zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA), toutefois une grande partie du périmètre d'étude est identifiée comme zone de sensibilité archéologique où les travaux d'aménagement de moins de 3 ha peuvent faire l'objet de prescriptions d'archéologie préventive.

— Les fameuses aubergines à la bonifacienne (à gauche).
© Potrelinetta

— Ballade dans la citadelle
© G. Santi Laurini

> Les Monuments historiques

Vingt immeubles, bâtis ou non bâtis, bénéficient du statut de "Monument historique" sur la commune de Bonifacio. Quatorze d'entre eux sont "inscrits" sur la liste des Monuments historiques, alors que Six ont été "classés" par arrêté du ministre de la Culture après avis de la commission nationale.

La quasi-totalité de ces Monuments historiques est située à l'intérieur des sites classés et du site inscrit au titre de la loi de 1930. Ils protègent les éléments des patrimoines archéologiques (Abri préhistorique d'Araguina-Sennola, carrière romaine de San Bāinzu, site antique de Piantarella).

> Le Site Patrimonial Remarquable (SPR)

L'élaboration du Site Patrimonial Remarquable de Bonifacio, initié en 2018, s'inscrit ainsi en continuité de la ZPPAUP créée en 2010 (Ca'Architectes, 2019). Son périmètre, à l'initiative de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Corse et en concertation avec les services de la commune, a été élargi par rapport au classement précédent afin de retrouver une cohérence d'ensemble vis-à-vis des zones urbaines de la commune et offrir une reconnaissance du patrimoine rural. Il intègre désormais l'entrée de ville avec les vallons de la Sennola et de St Julien, ainsi que le lieu-dit Cartarana (*Annexe 8 Périmètre SPR*). Ce périmètre est soumis à une réglementation, élaborée par la Commune en concertation avec les services de l'Etat et les habitants, afin de maîtriser les impacts des nouvelles constructions en entrée de ville, notamment en assurant une meilleure intégration de l'architecture à la topographie

resserrée du site et en valorisant les nombreux éléments paysagers des jardins historiques. Deux règlements sont en cours d'élaboration : un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) et un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) sur la ville génoise.





2.4 L'INGENIOSITÉ DES SAVOIRS FAIRE BONIFACIENS ADAPTÉE AU TERRITOIRE

2.4.1 LA PIERRE SÈCHE : MODELER LE PLATEAU POUR NOURRIR

Les paysages bonifaciens sont riches d'un patrimoine bâti témoin de l'exploitation agricole passée. Pour rendre la terre productive, les pialinchi ont dû modifier le plateau, ouvrir des voies d'accès, aménager les champs pour les céréales et isoler des terrasses pour la vigne ou les oliviers. La réalisation de ces ouvrages, qui remonte au moins au XVII^e siècle, est caractérisée par l'utilisation de pierres calcaires en "plaquettes". Ce maillage de murs et d'abris constitue aujourd'hui un patrimoine fragile, soumis à l'abandon, et dont la restauration pourrait nourrir un projet paysager et agricole cohérent.

Site de Casile
©M.-J. Culioli Vichera



2.4.2 UNE GESTION INGÉNIEUSE ET MILLÉNAIRE DE L'EAU

L'exploitation des ressources en eau potable apparaît depuis les premiers occupants comme un enjeu majeur de la sédentarisation dans un territoire aussi aride. Ainsi, dès les traces les plus anciennes d'occupation de Bonifacio, un chemin semblait joindre la source du Lungun (Longone) et le Campu rumanilu, alors qu'un autre parcourait une faille dans la falaise pour accéder au lac d'eau saumâtre de la grotte de San Bartumia (Saint Barthélémy), située quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, faille équipée par la suite d'un aménagement spectaculaire, l'escalier du Roy d'Aragon.

L'eau apparaît également comme une condition essentielle de l'établissement des sites antiques. La villa romaine de Ciantarila (Piantarella), vaste de 3 500 m², disposait ainsi d'une ingénierie hydraulique élaborée, comprenant plusieurs réseaux de circulation de l'eau faisant appel à des techniques variées et à divers matériaux tels que le plomb, les tuiles ou la roche calcaire creusée directement. Ces réseaux, modifiés au long des trois siècles d'occupation de la villa, servaient aussi bien à l'évacuation des eaux usées qu'à l'apport d'eau propre pour la cuisine, l'hygiène ou les loisirs, la villa disposant du plus grand espace balnéaire privé de Corse. Les canaux alimentaient ainsi des réservoirs, bassins, baignoires et autres vasques d'eau. L'alimentation du site en eau douce reste toutefois toujours inconnue, les eaux de pluie semblant alimenter directement les égouts.

La présence de citernes était probable, même si elles n'ont pas été mises à jour, et l'eau pourrait avoir été tirée de puits ou résurgences naturelles puis acheminée au moyen d'un petit aqueduc aérien ou un système de gouttières en tuile.

Le développement de la Ville Haute de Bonifacio s'est également accompagné de réalisations ingénieuses et innovantes pour assurer les besoins en eau potable. Ainsi, dès le Moyen-Âge, la ville disposait de statuts imposant des règles architecturales strictes dont les contraintes techniques garantissaient l'optimisation des ressources en eau de pluie par un ingénieux système de captage. L'eau, captée sur les toits, circulait à travers des canalisations contenues à l'intérieur des murs et sur des aqueducs reliant les immeubles entre eux afin de rejoindre de nombreuses citernes creusées sous les édifices privés, publics ou religieux. La plus grande, située sous l'église Santa Maria Magiora (Ste Marie-Majeure), pouvait ainsi contenir près de 510 000 litres d'eau. Recensées en 1859 par le Génie Militaire Français, l'ensemble des citernes atteignait ainsi un volume global d'environ 3 millions de litres.

Autre dispositif innovant, le puits de San Bartumia (Saint Barthélémy) fut réalisé au milieu du XIX^e siècle par le Génie militaire. Foré sur une soixantaine de mètres depuis les hauteurs du Piali (Piale), le puits permettait, grâce à une éolienne dans un premier temps puis par une noria tractée par un âne, de remonter l'eau du lac souterrain dans des godets accrochés à une chaîne. En surface, ceux-ci se déversaient dans une citerne pouvant contenir plus de 20 000 litres.

La campagne bonifacienne était également dotée de nombreux aménagements permettant l'optimisation de la ressource en eau. Les rares points d'eau étaient pourvus d'installations multiples : source aménagée, puis abreuvoir pour les animaux et enfin bassin pour l'arrosage, ce dernier étant relié à de nombreuses rigoles pour l'irrigation. Les maschetti, canalisations en pierre, servaient à drainer les terrains en cas de pluie.

L'accès à l'eau a également induit l'existence de métiers liés à son utilisation. Ainsi, les "lavandières" lavaient le linge sale des habitants de la Haute-Ville dans les petits lavoirs privés du Piali, et des porteurs d'eau ont exercé leur métier jusqu'à la création de la première fontaine publique dans la Haute-Ville, en 1924. Accompagnés d'un âne, ils faisaient la navette depuis la source du Lungun (Longone), à 700 mètres de la ville.

Cette gestion de l'eau douce, rare ou difficile d'accès, impose encore aujourd'hui la recherche de solutions innovantes. Ainsi, la municipalité de Bonifacio a développé avec la société Kyrnolia un dispositif de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT).

Inauguré en mai 2018 par le Ministre de la Transition écologique, le REUT permet chaque année le réemploi de 120 000 m³ d'eau traitée, réutilisée pour l'arrosage du golf de Spirun (Sperone) et offre une potentialité de réutilisation de 200 000 m³ supplémentaires pour de futurs usages (l'arrosage des jardins paysagers de la ville, le nettoyage des voiries et des bateaux de plaisance) nécessitant une évolution législative.

Si l'exploitation de la ressource en eau s'est longtemps limitée aux ressources d'eau disponibles en surface, des systèmes de captage permettent désormais également de puiser dans les ressources souterraines. Sans être limitée à l'aquifère de surface, fragile car fortement soumis aux variations climatiques, l'exploitation des eaux souterraines à Bonifacio s'inscrit également dans un processus innovant. Avec l'expertise de l'équipe hydrogéologique du Laboratoire SPE de l'UMR 6134 du CNRS et de l'Université de Corse, la municipalité souhaite développer un modèle numérique de l'aquifère bonifacien permettant de simuler sur le long terme son comportement en fonction des différents scénarii climatiques du GIEC et in fine d'adapter les prélèvements à la disponibilité de la ressource. Ce modèle, couplé à une cartographie de la vulnérabilité de l'aquifère vis-à-vis de l'occupation du territoire, permettra de protéger durablement cette ressource en eau, véritable trésor caché inaccessible aux anciennes générations.

Le passage d'un génie hydraulique historique à des solutions innovantes contemporaines (REUT, modélisation) montre la continuité d'un rapport ingénieux à la ressource, mais appelle à sa transmission et à son partage.

— Les vignes bonifaciennes
© G. Laurini Santi

— Maintien d'une activité
agropastorale traditionnelle (page
de droite) ©M.-J. Culioli Vichera





2.4.3

UNE AGRICULTURE D'ADAPTATION,
ENTRE CALCAIRE ET VENTS

Loin des vastes domaines des féodaux et notables du Sartenais, l'agriculture bonifacienne se caractérisait par des exploitations de taille modeste où les pialinchi, paysans résidant dans la Ville Haute, exploitaient difficilement un terrain calcaire pourvu d'une couche de terre arable peu épaisse, retenant mal les précipitations et malmené par des vents souvent violents. Traditionnellement importées de Sardaigne ou de la région de Sartène, les céréales étaient ainsi produites modestement sur le Piali. La mauvaise qualité des sols, l'usage de techniques rudimentaires, l'absence de fumure et le morcellement des propriétés limitaient la production céréalière, celle-ci ne permettant pas d'assurer l'alimentation de la ville plus de 4 mois de l'année à la fin du XVIII^e siècle alors que près de la moitié des 3 000 ha dédiés à la culture des plantes annuelles lui était consacré.

Favorisée par la République de Gênes, la culture de la vigne était l'activité agricole la plus lucrative. Malgré la modestie des superficies mises en culture, le climat et la terre calcaire autorisèrent la production d'un vin rouge de bonne qualité, consommé localement et exporté. Soumis à la concurrence des grands domaines viticoles du Sud de la France et d'Algérie, la culture viticole céda toutefois peu à peu la place à la culture de l'olivier. Celle-ci se développa fortement aux XVII^e et XVIII^e siècles, façonnant l'âme et les paysages actuels de la campagne bonifacienne.

Par la suite, l'activité agricole sur le Piali a peu évolué jusqu'au début du XX^e siècle. Celui-ci s'accompagna d'un regain d'activités, malgré des conditions de vie toujours difficiles. La campagne bonifacienne fut alors réinvestie et l'exploitation de certains produits s'industrialisa. L'olivieraie formait de nouveau une source de revenus, la cité comptant une trentaine de pressoirs, et les exploitants développaient des produits dérivés (cire, savon) vendus à l'exportation. Une fabrique de pâtes alimentaires, de cigares, deux puis trois usines de bouchons de liège ouvrirent. L'exploitation des charbonnières fut activée et les activités ancestrales d'élevage, principalement de caprins et d'ovins, furent favorisées. Néanmoins, ce renouveau ne résista pas aux conflits mondiaux de la première moitié du XX^e siècle, conjugué à la concurrence des pays de la rive sud de la Méditerranée, à la pénurie de main d'œuvre et à l'incapacité d'endiguer les fléaux naturels tels que le Phylloxera, puceron ravageur de la vigne.

Il fallut ensuite attendre les années 1970/1980 pour assister à une certaine reprise de l'activité agricole, portée par la volonté de nouvelles générations. La production agricole bénéficie ainsi du renouveau économique qui accompagne l'activité touristique, offrant des débouchés locaux pour une production de haute qualité.

L'évolution des méthodes de culture de l'olivier permettent aujourd'hui d'envisager la création d'une AOC permettant la sauvegarde de variétés anciennes et la valorisation de la production. De la même façon, le maintien et le développement des élevages s'appuient sur de

meilleures pratiques sanitaires et l'émergence de nouveaux marchés locaux pour la viande et les fromages. Pour autant, la consommation de la viande des agneaux, des cabris et des fromages dont le "brocciu" - qui bénéficie d'une appellation AOC - est essentiellement locale, leur exportation restant confidentielle.

Quatre producteurs de vin développent également leur activité sur le territoire bonifacien et bénéficient d'une reconnaissance propre à la spécificité du terroir.

L'agriculture bonifacienne repose aujourd'hui sur une valorisation de niche : elle doit être soutenue comme levier de résilience économique et paysagère.



2.4.4

LA PÊCHE : ENTRE TRADITIONS
ET PRUD'HOMIE MODERNE

Longtemps, l'activité de pêche resta secondaire à Bonifacio et se limitait à la pêche au corail rouge, *Corallium rubrum*. Celle-ci n'était néanmoins pas pratiquée par des Bonifaciens, mais par des équipages venus des rivages italiens, ou d'autres régions, s'acquittant d'une redevance. En 1851, une quinzaine de Bonifaciens exerçaient le métier de pêcheur dans un contexte de forte rivalité entre napolitains et insulaires. En 1888, l'interdiction faite aux étrangers de pêcher dans les eaux françaises entraîne la naturalisation d'une partie de l'immigration napolitaine à Bonifacio et le départ de l'autre partie en Sardaigne. La population napolitaine restée à Bonifacio assura le développement de la pêche, développement accompagné de la création de la confrérie de San Irmu (Saint Erasme) qui célèbre aujourd'hui encore la Fête des Pêcheurs, la fête des Langoustiers (St Sylvère) et la Providence. Au début du XX^e siècle, la production était exportée vers la France continentale. La pêche aux poissons et à la langouste se font à partir de puzzolani, embarcations construites parfois à Bonifacio même. Un parc à huîtres fut exploité à Balistra, ainsi qu'une conserverie de thon à la Tunara (Tonnara).

Comme pour l'agriculture, la pêche périclité face aux difficultés de la première moitié du XX^e siècle. Le produit de la pêche ne s'exporte plus et de nombreux pêcheurs émigrent à Marseille. En 1940, la pêche au corail a été abandonnée et seule la pêche à la langouste, exportée sur le continent et même par avion jusqu'à Berne et Bruxelles, reste prospère.

Il faudra attendre les premiers effets du tourisme pour que les ventes connaissent un nouvel élan et que la pêche connaisse un renouveau d'activité. Depuis, la pêche et, par extension, la consommation de produits halieutiques sont une composante forte de l'esprit des lieux bonifaciens. Si la pêche à la langouste reste la principale source de revenus de la majorité des pêcheurs bonifaciens, d'autres espèces nobles (mérus, dentis, dorades royales...) bénéficient également d'une valeur économique importante. Depuis une vingtaine d'années, la pêche des oursins a connu un essor économique important, permettant un complément de revenu hivernal non négligeable pour les pêcheurs la pratiquant.

En 1971, la section sud de la prud'homie d'Ajaccio, elle-même créée en 1869, devient la prud'homie des pêcheurs de Bonifacio. Cette structuration en prud'homie a permis de maîtriser l'effort de pêche et a été accompagnée de mesures fortes de protection de la ressource, notamment la création de cantonnements de pêche en 1983 et celles de zones de non prélèvement de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio, interdites à toute forme de pêche, en 1999.

Aujourd'hui, la pêche artisanale imprègne la Marine de son aura. Même si les pêcheurs ne sont plus amarrés sur le quai sud du port, au contact immédiat des restaurants, leur authenticité constitue un attrait touristique indéniable de la ville.



*L'ingéniosité
locale comme
expression
tangibile de
l'esprit des
lieux...*

Ils bénéficient depuis 2016 d'une Maison des pêcheurs, a Casa di i Piscaiù, bâtiment érigé par la Commune et qui a valu à ses concepteurs, le cabinet Buzzo-Spinelli Architecture, d'être nommés à l'Equerre d'argent 2016 dans la catégorie première œuvre.

L'activité bénéficie également du soutien de l'Office de l'Environnement de la Corse, notamment afin de maintenir la pêche traditionnelle à la nasse.

En 2021, sur les 35 patrons-pêcheurs de la prud'homie de Bonifacio disposant d'une licence de pêche, 21 sont rattachés aux ports de Bonifacio et Sant'Amanza. Parmi eux, 16 pratiquent la pêche à la langouste régulièrement, 2 bénéficient d'une autorisation préfectorale pour pratiquer la pêche du corail et une dizaine disposent d'une licence pour pratiquer la pêche aux oursins en hiver.

La structuration en prud'homie, les outils de gestion et l'ancrage culturel de la pêche artisanale forment un socle solide pour un projet de territoire durable autour de la mer.

— La pêche artisanale au coeur du port de Bonifacio (à gauche)
© S. Leroy

— A Casa di i Piscaiù, nommé au titre de L'Equerre d'Argent 2016.
©Cabinet Buzzo-Spinelli- photo Célia Uhalde





2.4.5

**L'ARTISANAT BONIFACIEN :
ENTRE MÉMOIRE ET MUTATION**

Lorsqu'au XII^e siècle, Gênes érige Bonifacio comme une ville libre, sur le modèle des villes de l'Italie du Nord, la communauté ligure qui s'y installe regroupe tous les corps de métiers : forgerons, cordonniers, tailleurs, charpentiers, médecins...

Ainsi, dès son origine, l'artisanat bonifacien ne s'est pas réduit à une unique composante, un savoir-faire spécifique, mais a évolué pour répondre aux besoins de sa population. Néanmoins, son essor a été assujéti à la force des échanges commerciaux, permettant l'importation de produits manufacturés. Ainsi, le corail rouge pêché à Bonifacio était sculpté à Torre del Greco, près de Naples, avant d'être vendu dans le monde entier.

Aujourd'hui, l'artisanat bonifacien se heurte aux modèles de développement économique mondialisé et de nombreux savoir-faire ont disparu. La plupart des besoins, essentiels ou non, sont assurés par des produits d'importation et la production artisanale est directement liée à l'activité touristique. Elle se limite à un faible nombre d'activités, telles que la coutellerie, la coraillerie, caractérisées par des produits à haute valeur ajoutée qui se rapprochent de l'artisanat d'art.

Le défi actuel est d'accompagner les formes renouvelées de l'artisanat local pour qu'elles s'inscrivent dans une logique de transmission, de qualité et d'ancrage territorial.

— Pêche traditionnelle sur le port de Bonifacio. (à gauche). © G. Santi Laurini.

— Troupeau de brebis corses. ©M.-J. Culioli Vichera.



**Bonifacio incarne une cité-mémoire,
où les strates de l'histoire méditerranéenne
dialoguent avec les usages contemporains.**

**La richesse de son patrimoine culturel,
matériel et immatériel, forme un socle vivant
pour construire un projet partagé d'avenir
autour du paysage, du récit
et de la transmission...**

A scenic view of a rocky coastline. In the foreground, there are green bushes and a rocky cliffside. The middle ground shows a stone wall leading to a lighthouse with a red top. A boat with 'MOBY' written on it is visible in the blue sea. The background shows a clear blue sky and distant mountains.

UNE GESTION RESPONSABLE ET ENGAGÉE DU TERRITOIRE EN REPONSE A LA FORTE, ATTRACTIVITÉ

3.

3.1 LA MUTATION DU TERRITOIRE : DU COMMERCE AU TOURISME, LE RENOUVEAU ÉCONOMIQUE

L'Extrême-Sud de la Corse et plus spécifiquement Bonifacio sont un des territoires les plus attractifs de Corse. Cela nécessite une adaptation de l'aménagement du territoire pour garantir le maintien d'un cadre de vie agréable par la valorisation de sa diversité paysagère et son capital patrimonial.

Dès son origine, la situation géographique de Bonifacio confère au territoire une vocation commerciale que les occupations successives, romaine, pisane et génoise, vont soutenir et encourager.

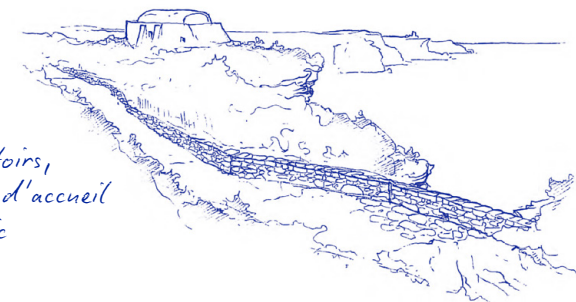
Néanmoins, la misère économique et sociale qui suivirent la fin de la République de Gênes mirent à mal la place de Bonifacio dans les échanges commerciaux insulaires et méditerranéens. Il fallut attendre le début du XX^e siècle et l'installation d'exilés sardes et napolitains pour que Bonifacio retrouve un regain d'activités économiques. Toutefois, ce renouveau ne résista pas aux conflits mondiaux de la première moitié du XX^e siècle, conjugué à la concurrence des pays de la rive sud de la Méditerranée, à la pénurie de main d'œuvre et à l'incapacité d'endiguer les fléaux naturels tels que le phylloxera. Après la deuxième guerre mondiale, Bonifacio présentait encore une fois les stigmates d'une ville sinistrée.

Au début des années 1960, Bonifacio bénéficie de l'installation dans la caserne Montlaur, suite aux accords d'Evian, de la Légion étrangère. Sa présence relancera l'économie jusqu'à son départ, en 1986.

C'est dans ce contexte que le tourisme insulaire fut pensé et développé pour offrir à toute l'île son renouveau économique.

— En entrée de port,
le bateau de liaison avec
la Sardaigne voisine
©M.-J. Culioli Vichera

*Les anciens abattoirs,
désormais lieu d'accueil
du public*



3.1.1 DU TOURISME CULTUREL AU TOURISME BALNÉAIRE

Les premiers guides touristiques de la seconde moitié du XIX^e siècle construisent progressivement une image touristique de l'île en associant images littéraires et récits de voyageurs peignant le portrait d'une île dotée de paysages sauvages et d'un peuple "montagnard, vigoureux et épris de liberté mais peu civilisé" (Baedeker, Italie du Nord et Corse, 1873).

Les touristes continentaux, public lettré nourri des lectures de l'époque, viennent chercher le folklore des récits dont les bandits d'honneur (banditi dell'onore) sont les acteurs principaux. La nouvelles *Vendetta* de Guy de Maupassant plante son décor dans les rues de Bonifacio et marque son lien avec la Sardaigne. Alfonso Daudet relate le récit dramatique du naufrage de la *Sémillante* sur l'île Lavezzi.

Prosper Mérimée a quant à lui mis en exergue le patrimoine bonifacien dans son ouvrage *Notes d'un voyage en Corse*, rédigé lors de sa mission en qualité d'inspecteur des monuments historiques en 1840.

Dès 1924, Bonifacio est présentée comme "un des sites les plus pittoresques de l'Europe" dans le 1^{er} numéro de la revue *La Corse touristique*. L'auteur, Paul Graziani, vente la singularité historique, la richesse patrimoniale et la naturalité intacte de Bonifacio. Il invite le promeneur à découvrir la cité médiévale, la marine, profiter de la vue sur la Sardaigne et à se laisser embarquer pour une excursion maritime afin de visiter les grottes marines, "valant à elles seules un séjour à Bonifacio", et les îles Lavezzi.

Au début du XX^e siècle, l'automobile rend le tourisme itinérant. L'île est alors dénommée "Île de beauté". Certaines voix insulaires espèrent alors le développement d'un tourisme balnéaire, gage d'activité économique pour une île souffrant toujours d'un manque d'infrastructure. Le 1^{er} numéro de la revue *La Corse touristique*, daté de décembre 1924, appelle à s'intéresser à "L'avenir aérien de la Corse", largement sous-estimé, et met en avant deux villes : Ajaccio et... Bonifacio.

Si Bonifacio bénéficie d'un accès facilité par les deux routes nationales qui la relie à Ajaccio et Bastia, elle n'en reste pas moins distante des principaux points d'entrée sur le territoire à savoir les ports et aéroports d' Ajaccio et Bastia. Par cet isolement, la ville se retrouve à la périphérie d'une activité touristique qui est pourtant essentiellement littorale. Deux projets touristiques luxueux se développent néanmoins à Bonifacio dans les années 60 : Jacques Dewez lance le domaine de Spirun (Sperone) au début de la décennie et l'île Cavalu (Cavallo), acquise par Jean Castel, est aménagée en "robinsonnade" luxueuse entre 1967 et 1970.

Prévu par le schéma d'aménagement de la Corse (1972), la construction d'un aéroport desservant l'Extrême Sud (Aéroport de Figari-Sud Corse) intervient dans un contexte de développement de projets touristiques spectaculaires, notamment sur le site de Tista-Vintilegna (Testa Ventilegne) où 100 000 lits sont prévus. Mais le tourisme, devenu un enjeu économique majeur, crise également par sa conception politique de l'économie insulaire et de ses bénéficiaires. Les enjeux identitaires apparaissent prégnants dans l'opinion publique et le développement des résidences secondaires, hôtels et camps de vacances, est freiné par des attentats de plus en plus nombreux.

Le projet de la Tista-Vintilegna (Testa Ventilegne) abandonné, l'aéroport de Figari, doté de la plus longue piste de Corse, apparaît ainsi trois ans après son inauguration comme "surdimensionné et incongru" dans un article du journal *Le Monde* daté du 23 juin 1981.

Malgré l'attractivité du Club Méditerranée "Polynésie" à Santa Ghjulia, seulement 88 000 passagers (dont 64 000 commerciaux) ont été enregistrés durant les cinq premières années d'existence de l'aéroport au lieu des 90 000 par an attendus (Calvi en accueille alors 120 000, Bastia et Ajaccio 600 000 chacun). Néanmoins, malgré ce démarrage difficile, l'aéroport de Figari-Sud Corse connaîtra par la suite une expansion continue et s'est imposé depuis comme le principal support de l'activité touristique de l'Extrême Sud de la Corse.

Au-delà de cette dynamique à l'échelle de l'île, l'aéroport de Figari a également connu une augmentation marquée ces dernières années par l'arrivée et l'essor des vols nationaux low cost en période estivale. En 2019, la fréquentation annuelle de l'aéroport a ainsi atteint près de 750 000 passagers, la part des vols nationaux représentant plus de 85% de l'activité et celle des vols low cost près de 46%.

En parallèle de cette activité commerciale, l'aéroport de Figari Sud-Corse a connu également un essor important de son activité d'aviation privée. Il se classe désormais dans les dix aéroports européens les plus fréquentés en nombre de vols privés effectués. Le développement de cette activité est lié à un tourisme de luxe, notamment induit par la présence de résidences secondaires luxueuses sur les communes de l'Extrême-sud.



3.1.2 DU TOURISME DE MASSE AU TOURISME DURABLE

Le nombre de visiteurs accueillis sur l'île chaque année est ainsi passé d'environ 10 000 personnes par an dans les années 1920 à environ 120 000 dans les années 1960, 500 000 dans les années 70 et près de 1 000 000 au début des années 80 jusqu'à atteindre environ 3 millions de visiteurs par an en 2020.

La dynamique de la fréquentation touristique de Bonifacio s'inscrit dans ce contexte. Estimée à environ 1 million de visiteurs en 2008, elle accueille désormais 2 millions de visiteurs, soit les 2/3 de visiteurs de Corse. Si elle n'apparaît pas contraire à la vocation commerciale originelle de la ville, cette augmentation de la fréquentation, concentrée sur la période estivale, a modifié progressivement la physionomie de ses rues.

Les bateaux de plaisance et de visites en mer se sont multipliés dans le port, de même que les restaurants et autres échoppes de commerce dans les anciennes caves et remises des bas d'immeubles.

Si cet accroissement du tourisme a été accompagné très tôt de mesures de protection du patrimoine, le tourisme de masse n'en a pas moins dégradé l'esprit des lieux originels. Le commerce et la restauration ne pouvant s'appuyer uniquement sur la production locale, l'expérience touristique se trouve dégradée par la saturation des sites visités et l'artificialité de certains produits commercialisés.

— Le site très fréquenté de Ciantarila (à gauche).

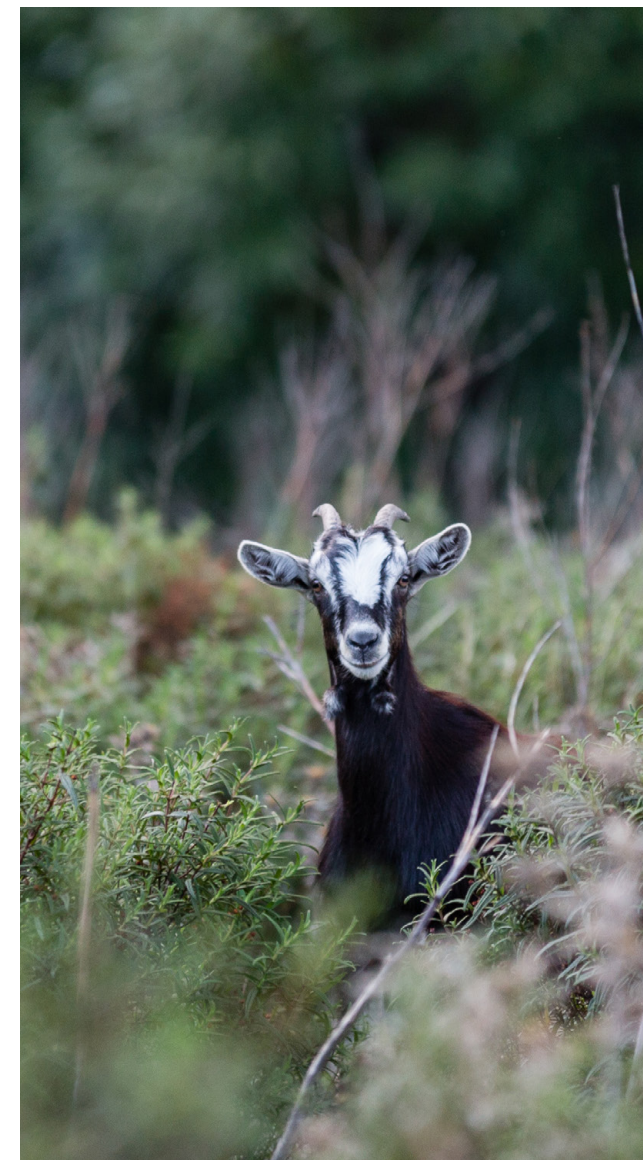
— Vers un patrimoine naturel et culturel préservé.
©M.-J. Culioli Vichera

*De nouvelles attentes
en faveur d'un tourisme
plus authentique...*

Au pied de la citadelle de Bonifacio, l'îlot emblématique détaché de la falaise est renommé "Le grain de sable", bien loin de la signification de son nom originel de *U Diu Grossu* qui peut se traduire par le "gros pouce".

Si ce rapport à la toponymie reflète la "touristification" des lieux les plus fréquentés, la requalification de ces lieux dénaturés avec des toponymes retrouvés témoigne également du chemin inverse, celui d'une recapitalisation du patrimoine synonyme de "tourisme durable". En 2017, la Maison d'architecture de Corse et la Commune ont accueilli une résidence d'architecte sur la thématique "Le tourisme et vous, une autre approche" (Cf Annexe 9).

Porté par les collectivités locales, aux premiers rangs desquelles la Commune de Bonifacio, son office municipal de tourisme et l'Agence du Tourisme de la Corse, avec le soutien de l'État, cette approche durable s'est accentuée à la faveur du choc exogène induit par la pandémie de Covid-19. Après une saison estivale 2020 faiblement fréquentée et dans le contexte international du changement climatique, les attentes du public, les habitants et les professionnels du tourisme se rejoignent pour un tourisme qui se veut respectueux de l'esprit des lieux.



Des leviers de valorisation touristique et patrimoniale forts

(Label Ville d'Art et d'Histoire, Station de tourisme, Certification Port propre actif en biodiversité, Pavillon bleu, circuits de découverte, médiation culturelle)

3.1.3

UNE STRATEGIE TOURISTIQUE TOURNÉE VERS L'AVENIR

La stratégie touristique élaborée par l'Office municipal du tourisme intègre pleinement les intérêts propres à un tourisme durable considéré comme un levier essentiel de croissance et d'emploi. Cette stratégie repose sur l'exploitation raisonnée de ses ressources naturelles et patrimoniales, mais aussi sur la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement. Labellisé "Station de tourisme" l'OMT a pour ambition d'élaborer un schéma touristique stratégique à moyen et long terme vers un tourisme décarboné, sobre en ressources. Ce développement touristique ne peut se faire qu'avec une prise en compte des attentes et pratiques des visiteurs ciblés, pour garantir la destination par une expérience de qualité et promouvoir Bonifacio en toute cohérence avec la démarche Grand Site de France.

Le tourisme a la particularité d'être une activité transversale et portée conjointement par les secteurs privés et publics. En ce sens, l'OMT se doit être force de proposition et animateur dans la pratique de la stratégie. Un des objectifs est de renforcer les mobilisations, les coopérations et les appropriations de la stratégie par les différents acteurs du territoire pour gagner en efficacité et en moyens d'actions.

Certaines mesures sont déjà engagées :

> **Le conseil et le soutien financier des restaurateurs et hébergeurs engagés** dans un projet de rénovation énergétique financé par le Fonds Tourisme Durable en lien avec l'ADEME ;

> **La création d'un réseau d'hébergement écolabellisé** et le soutien des offres visant la qualification "Tourisme & Handicap" ou "Accueil vélo" avec l'Agence de Tourisme de la Corse ;

> **La création et la vente d'un package séjour de haute qualité et à empreinte écologique nulle** dans le cadre du projet européen DESTIMED + porté avec l'ATC et le partenariat de l'OEC, gestionnaire des espaces protégés bonifaciens.

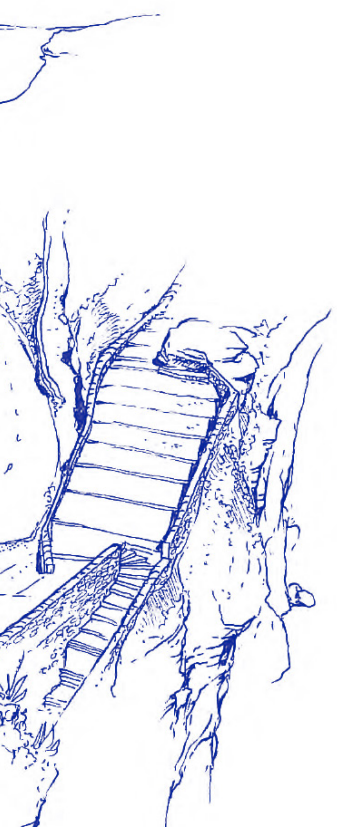
L'Office de tourisme promeut l'adhésion à une charte d'engagement "Produit local – Nustrale", permettant l'intégration au réseau de valorisation et de développement de produits agricoles cultivés et transformés à Bonifacio. Soutenu par l'ADEME, ce réseau de professionnels, identifiés par un logo facilement reconnaissable par la clientèle rassemble les artisans de toute la filière du champ à l'assiette.

Ainsi, la ville multiplie les initiatives innovantes et se distingue en participant à des projets d'envergure corse, nationale et européenne. Au-delà de "Bonifacio", l'avenir de la destination doit s'ouvrir à l'échelle "Sud Corse", "Corse", "Méditerranée".

Un des axes de la stratégie touristique est de développer l'accueil touristique à l'année. Dans le cadre d'une co-construction d'une offre hivernale avec tous les acteurs, et faisant le constat d'un manque d'offre de restauration sur cette période, l'OMT a lancé un appel à candidature pour soutenir les restaurants bonifaciens ouverts en hiver qui souhaitent proposer des animations valorisant la gastronomie et la culture insulaire.



Le sentier de Campu Rumanila et la chapelle Saint Roch



Depuis 2022, dans son enjeu stratégique de promotion, l'Office Municipal de Tourisme de Bonifacio (OMT) s'est engagé dans une mutation globale de la destination délaissant la simple image de "carte postale" vers une destination reposant sur :

> **Les patrimoines** (matériel, immatériel, gastronomique, paysager, maritime, etc.) ;

> **La beauté des lieux et les paysages d'exception** ;

> **L'expérience à vivre** offrant la promesse d'authenticité et l'originalité des visites participatives et inclusives.

L'OMT a modifié son identité visuelle (charte graphique), a créé de nouveaux contenus éditoriaux (rédactionnel, photo, vidéo) et fait évoluer tous ses supports de communication (réseaux sociaux, nouveau site internet) en cohérence avec l'esprit des lieux.



En préservant ses paysages exceptionnels et en les valorisant, la population bonifacienne a développé son économie autour du tourisme.



3.2.1

LA POPULATION BONIFACIENNE

La population légale de la Commune de Bonifacio s'établit à 3 244 habitants en 2018 (données Insee).

Depuis sa création, la population de la ville a évolué au rythme de l'arrivée de populations extérieures (pisanes, génoises, puis napolitaines et sardes) et des difficultés (épidémies, sièges, exodes économiques) subies par les Bonifaciens.

Suite à une chute de population importante aux deux guerres mondiales (environ 2000 âmes), l'évolution démographique connaît une augmentation constante.

Ainsi, la population actuelle de Bonifacio semble étonnamment proche de ce qu'elle était il y a deux siècles. Bonifacio est aujourd'hui la 20^e commune de l'île en nombre d'habitants et, bien qu'en expansion continue depuis une vingtaine d'années, elle semble avoir souffert d'une expansion limitée au regard des autres communes de l'île.

3.2.2 L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le secteur d'activité "Commerce, transport, service divers" est largement majoritaire (54,6%) sur la commune et porte une influence importante dans l'orientation professionnelle des jeunes populations qui intègrent très tôt les entreprises familiales. Cette importance reflète la forte composante touristique de l'activité économique, notamment concernant les services liés à l'accueil du public (hébergement, restauration, activités maritimes) et l'activité commerçante. Ces entreprises familiales assurent un commerce de proximité et un accueil à échelle humaine. À contrario, une certaine précarité est dépendante de l'activité touristique du fait de la saisonnalité.

Bien que la proportion d'agriculteurs exploitants reste peu élevée (2,9%) des efforts politiques sont entrepris pour soutenir l'activité et valoriser les potentialités agricoles du territoire.

La construction représente le 3e secteur d'emploi. Son importance est égale à celle au niveau régional (10,6%), bien supérieure à celle au niveau national. Là encore, ce secteur est porté par l'activité touristique, notamment la construction des résidences secondaires.

— Promenade sur les remparts (à gauche).

— La randonnée du Fenu et la chapelle de la Trinité.
©T. Lemor-Valli

> L'économie touristique

La part de la consommation touristique dans l'économie bonifacienne est prépondérante. Le facteur économique notamment, provoque une modification des comportements des visiteurs qui privilégient désormais les ailes de saison de manière à bénéficier de tarifs plus avantageux. Toutefois, la conjoncture actuelle avec des prix en constante augmentation, en particulier sur les transports aériens et les vols à destination de Figari est un facteur limitant pour les activités touristiques. Cependant, les offres de transport restent limitées en dehors du pic estival.

> L'hébergement

En 2021, l'offre d'hébergement touristique marchand sur la commune de Bonifacio représente une capacité d'accueil d'environ 2 000 lits et 1 320 emplacements de camping, soit environ 5 000 personnes par jour. La majorité (> 50%) des hôtels appartiennent aux catégories élevées (> 3 étoiles) qui offrent une qualité de service certaine. C'est également le cas pour les camping (72% de la capacité en nombre d'emplacements).

La part de l'hébergement non marchand (visiteurs logeant dans leur famille, chez des amis ou dans leur résidence secondaire) a considérablement augmenté ces dernières années, porté par un nombre supérieur de résidences secondaires via le développement d'offres sur les plateformes numériques de réservation telles que AirBnb, Aritel, etc. Sur la période 2008-2018, l'augmentation a été de 74%, par rapport aux résidences principales dont l'augmentation a été de 22%.

> La restauration

La part des dépenses touristiques liées à la restauration est importante à Bonifacio qui présente une activité soutenue d'avril à octobre. L'opposition entre l'offre en période touristique et en période hivernale est néanmoins saisissante : de novembre à mars, seuls quelques établissements restent ouverts et proposent une gastronomie plus classique.

> Le commerce

L'offre commerciale témoigne également de l'aspect longtemps excursionniste du tourisme bonifacien. Dans la ville haute et sur le port, de nombreux commerces de vente au détail se destinent à la clientèle touristique. De la même façon que les établissements de restauration, leur activité saisonnière concourt au fort contraste entre période touristique et période hivernale.



> L'activité maritime

Les activités maritimes contribuent fortement à l'activité économique de la ville. Elles se partagent entre tourisme et activités nautiques, transport de passagers, sans oublier l'accueil de croisiéristes et la liaison commerciale avec Santa Teresa (Sardaigne, Italie).



— Vue de la marine de Bonifacio, ©Théo Lemor Valli.

— La plaisance

Avec une capacité d'environ 350 anneaux, le port de plaisance de Bonifacio accueille environ 11 000 escales et 70 000 personnes par an. Si sa fréquentation est composée aux $\frac{3}{4}$ de navires dont la taille est comprise entre 10 et 20 mètres, son agencement permet l'accueil de bateaux de grande plaisance d'une taille hors norme pouvant aller jusqu'à 86 mètres. La renommée du port de Bonifacio pour la grande plaisance est internationale.

Le port abrite durant les mois d'été certains des plus beaux bateaux du monde. Outre les importantes retombées économiques directes, cette affluence de yachts constitue pour Bonifacio un attrait touristique supplémentaire, source d'étonnement et d'émerveillement pour de nombreux visiteurs.

L'importance de la plaisance ne se limite pas à celle du port de Bonifacio. D'autres zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) sont organisées dans les Bouches de Bonifacio. Elles sont un des moyens de régulation de la fréquentation en période estivale, notamment sur l'île Lavezzi.

— Les activités nautiques

La pratique d'activités nautiques est à l'origine de dépenses touristiques variées et d'une offre relativement importante : locations de bateaux et de jet-ski, pratique d'activités de sport de nature (plongée, snorkeling, kitesurf, paddle...) accompagnée ou non. Ces activités sont proposées principalement à partir du port de plaisance ou des sites littoraux de Tunara (Tonnara) et Sant'Amanza, ainsi que depuis les sites de Ciantarella (Piantarella). Elles bénéficient de l'attractivité de l'île Lavezzi qui concentre une grande part de la fréquentation nautique en période estivale.

— Les vedettes à passager

Proposant des circuits touristiques à destination des grottes et falaises ou des îles Lavezzi, les vedettes à passagers représentent une activité maritime importante sur le plan économique. Le nombre de passagers transportés a dépassé les 255 000 personnes en 2022 (cf. Annexe 8 *Évolution de la fréquentation totale de l'île Lavezzi*). La majorité de la capacité des bateaux est de 50 à 80 passagers. Cependant, il est constaté une tendance des visiteurs à préférer des bateaux d'une capacité d'accueil de 12 passagers pour des visites plus personnalisées. Cette évolution attire l'attention sur une multiplication des embarcations et des dérangements et pollution associés. Longtemps, principal pôle d'attractivité touristique, la prise de conscience de la fragilité de ces sites et la volonté politique de les gérer ont permis leur aménagement et l'adaptation de la stratégie touristique. L'office municipal de tourisme communique moins sur la visite des îles et oriente les visiteurs vers le patrimoine varié de la commune.

— Un port de p
anneaux qui acce
pers./an.

Saint-Antoine et ses rochers
en forme de bateaux



Concernant le transport vers l'île de Cavalu : L'île de Cavalu (Cavallo) bénéficie de rotations quotidiennes au départ de l'embarcadère de Ciantarila (Piantarella), une barge et une navette à passagers assurant le transport des personnes et des marchandises vers l'île. Cela engendre un flux supplémentaire sur le site très contraint de Piantarella et des véhicules qui stationnent de manière prolongée à proximité du débarcadère et le long de la route, accentuant la problématique de gestion du site.

— L'accueil de navires de croisières

Alors que Bonifacio a reçu 48 escales sur les 369 prévues en 2024 en Corse, la saison 2025 prévoit l'accueil de 89 croisières sur les 451 programmées sur la région. Toutefois, les navires de plus grandes dimensions ne peuvent accéder au port de commerce et utilisent une zone de mouillage destinée à cet effet.

Les Bouches de Bonifacio sont également traversées par un nombre important de ferries dont les routes maritimes ne pourraient être détournées qu'au prix d'un coût très important. Parmi elles, la liaison Civitavecchia-Barcelone est la plus régulière et représente à elle seule 20% de l'activité commerciale transversale du détroit.

— La liaison Corse-Sardaigne

Les liens entre Corse et Sardaigne apparaissent relativement faibles au vu des enjeux stratégiques et de la position géographique des deux îles. Cinq compagnies relient la Corse à la Sardaigne, seule la Moby Lines assure la liaison Bonifacio-Santa Teresa tous les jours de l'année. En saison, le nombre de rotations est accru sur cette ligne mettant l'accent sur la qualification de Bonifacio de porte d'entrée sur le détroit Corso-Sarde.

La liaison journalière Bonifacio-Santa Teresa, subventionnée par la région sarde, est la plus importante en nombres de passagers : avec environ 300 000 personnes par an en 2019, elle figurait en 5^e position des liaisons maritimes de l'île avec l'extérieur. Le volume de fret transitant sur la ligne est néanmoins peu conséquent, la configuration du port de commerce de Bonifacio étant peu adaptée à la circulation des poids lourds.

De plus, en dehors de l'activité commerciale, cette liaison maritime permet le lien entre les îles sœurs où bien souvent les familles se partagent.

3.2.3

LES DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES ET FONCIÈRES

La forte attractivité touristique de Bonifacio exerce une pression croissante sur le foncier, tant résidentiel qu'agricole. Cette dynamique se traduit par une raréfaction du logement pour les actifs, une hausse continue des résidences secondaires et une artificialisation progressive des espaces naturels ou cultivés, compromettant l'équilibre territorial et l'ancrage des jeunes ménages. Face à ces enjeux, la commune s'est engagée dans une réflexion approfondie sur la régulation de l'usage du foncier à travers l'élaboration de son futur Plan Local d'Urbanisme.

Celui-ci intégrera les dispositions de la loi "Le Meur" (novembre 2024), qui autorise les maires à instaurer une servitude de résidence principale dans leur document d'urbanisme, interdisant ainsi la construction de nouvelles résidences secondaires dans certaines zones. Cette orientation vient compléter une politique communale plus large en faveur de l'habitat permanent, déjà renforcée par la mise en place, à compter du 1^{er} avril 2025, de l'obligation de numéro d'enregistrement et de déclaration de changement d'usage pour les meublés de tourisme.

*liaison de 350
navire 70 000*



*— Plus de 250 000 personnes transportées par an
sur les îles Lavezzi.*

*— Environ 300 000 pers./an transportées en 2019
entre Bonifacio et la Sardaigne.*

3.3.1 LA PROGRAMMATION TERRITORIALE

> Les dispositions du PADDUC

Validé par l'Assemblée de Corse le 1er octobre 2015, le Plan d'aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC) a été élaboré par la Collectivité Territoriale de Corse via l'Agence d'Aménagement Durable, de planification et d'Urbanisme (AUE).

De portée normative, le PADDUC fixe la destination des sols à large échelle selon trois grandes catégories : les espaces à vocation principalement urbaine et économique, les espaces à vocation agricole et les espaces à vocation naturelle (et/ou agricole). Sur la commune de Bonifacio, les espaces remarquables ou caractéristiques (ERC) au sens de la Loi Littoral représentent près de 40% du territoire. Lors de la session de l'Assemblée de Corse du 28 novembre 2024, l'hémicycle a adopté le principe de la révision du PADDUC.



3.3.2 LA PROGRAMMATION INTERCOMMUNALE

La Communauté de communes Sud Corse a délibéré le 29 septembre 2021 sur le principe de la réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et sur son périmètre. Un arrêté préfectoral en date du 14 juin 2022 établit le périmètre et acte la prescription du SCoT, ses objectifs et les modalités de la concertation. Une commission d'aménagement a ainsi été constituée en juillet 2022 pour initier les travaux. Le diagnostic est en cours d'exécution.

La CCSC a également contractualisé avec l'ADEME pour l'établissement d'un Contrat d'objectif territorial. Ce programme, d'une durée de 4 ans, permet l'accompagnement des collectivités signataires pour leur transition écologique en se basant sur les deux référentiels des programmes Cit'ergie et Economie Circulaire.

En 2023, la Communauté de Communes Sud Corse a été retenue sur l'Appel à projet Plans de paysage, ce qui conforte la prise de conscience de l'intérêt du paysage pour un développement raisonné du territoire. L'élu bonifacien référent du Projet GSF Bonifacio est clairement identifié comme étant membre des commissions de la gouvernance du Plan Paysage du Sud Corse.

— Les toits de la vieille ville.
©M.-J. Culioli Vichera

3.3.3 LA PROGRAMMATION COMMUNALE

Le premier Plan d'occupation des sols (POS) de la commune a été validé en 1986. Il a été suivi par l'approbation d'un Plan local d'urbanisme en 2006. Le PLU a, par la suite, fait l'objet de plusieurs révisions. Suite au jugement du Tribunal Administratif de Bastia en date du 17.02.22, le Conseil municipal l'a abrogé le 16.05 suivant et a acté la révision générale du PLU.

Une charte fixe ainsi les "orientations paysagères et architecturales" pour le secteur urbanisé Piali-Bancarello du site classé. Révisée et validée le 19 décembre 2016, elle sera intégrée au nouveau Plan local d'urbanisme après une nouvelle révision permettant sa mise en cohérence avec les enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, débattu en Conseil municipal en décembre 2019.

Dans un souci de préservation de "l'esprit des lieux" et de son patrimoine architectural, le périmètre du Site patrimonial remarquable (SPR) remplace la Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager (ZPPAUP) élaborée en 2010 (cf. *Partie 1 : Le Grand Site de Bonifacio, Les autres dispositifs de protection*). Le SPR renforce les protections architecturales des zones urbaines du quartier de la Marine et de la Haute Ville. Lors de sa séance du 17 décembre 2020, la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture a donné un avis favorable à l'unanimité au projet de modification du périmètre du Site patrimonial remarquable de Bonifacio et a approuvé la proposition de mise en œuvre d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) sur une partie de celui-ci.

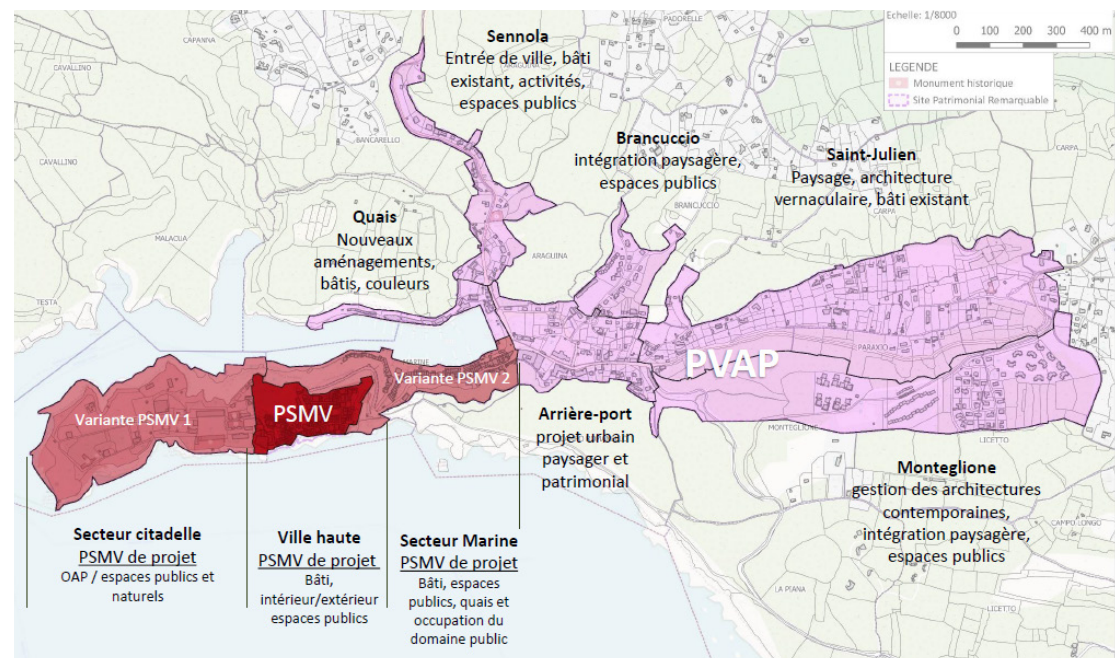
Le nouveau périmètre classé au titre du SPR a été acté par arrêté préfectoral le 22 décembre 2021. Un Plan Valorisation Archi et Patrimoine (PVAP) est également en cours sur la seconde zone du périmètre SPR. Le diagnostic du SPR souligne ainsi que

"Le tourisme impacte de manière négative et positive le patrimoine bonifacien. Première destination touristique de Corse, Bonifacio se doit d'accueillir ces grands flux touristiques dans le centre de Bonifacio et sur son littoral. En résulte des modifications et des nouveaux aménagements liés aux commerces, aux restaurants et aux services de proximité qui peuvent encore impacter le caractère authentique des lieux. Le tourisme a également exposé la commune à l'urbanisation de son littoral. Néanmoins, nous avons vu que la liberté constructive des années 60/70 jusqu'aux années 90 a fait fleurir des architectures remarquables qui s'inscriront dans le patrimoine de demain. Le tourisme est aujourd'hui un facteur de redynamisation du patrimoine".

Dans une logique de mise en cohérence des différents documents de planification territoriale et de valorisation de l'économie agricole, un document d'objectif agricole et sylvicole (DOCOBAS) sur la commune de Bonifacio est également en cours d'élaboration. Il a pour ambition de soutenir l'activité agricole sur le territoire et ainsi de concourir à la sauvegarde des paysages traditionnels du Piali (Piale), notamment les oliveraies et leur patrimoine vernaculaire. L'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) est également engagée avec pour ambition de définir des mesures opérationnelles de gestion des risques naturels : aléas sismiques, éboulements, inondations, submersion, incendies, etc.

Préalablement à l'élaboration du plan, un suivi de l'aléa "éboulements rocheux" est mené par un groupement d'études réunissant notamment le BRGM et le CEREMA. Ce suivi a d'ores et déjà des applications pratiques dans la conception des futurs aménagements, notamment le tracé du sentier des falaises de Pertūsaiu (Pertusatu), ou l'accueil du public (fermeture de la plage de Sutt'a Rocca, port du casque pour les visiteurs des escaliers du Roy d'Aragon, fermeture des grottes marines à la visite).

Un Schéma de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) a également été élaboré et appliqué sur le périmètre de la commune. Parallèlement, la Commune s'est donné les moyens d'accompagner au mieux l'intégration paysagère des projets de ses pétitionnaires. Une permanence mensuelle est ainsi assurée au service urbanisme de la Commune en présence de la Directrice du service urbanisme et de l'Architecte des bâtiments de France (ABF). Soucieuse de donner l'exemple en maîtrisant l'impact de ses propres aménagements, la Commune de Bonifacio a également contracté depuis 2017 une mission d'assistance par un paysagiste conseil.



Avec 2 millions de visiteurs par an, différents gestionnaires du territoire sont concernés dans l'approche des publics. Ainsi, chacun a entrepris des dispositifs et méthodes de comptages et d'agrégation de données quantitatives et qualitatives selon leurs prérogatives (éco-compteurs sur les sentiers, vente de tickets monuments, enquêtes OMT, nombre d'escales au port,...).

Le gestionnaire de la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio a fait le choix d'instaurer des quotas de fréquentation de l'île Lavezzu en saison estivale (suivi par caméra et saisonniers). Cela a été couplé à des aménagements pour protéger et valoriser les espaces naturels de l'île et ses zones de quiétudes.

Dans la perspective de l'aménagement optimisé du territoire et d'amélioration de la connaissance des publics, il manque la réalisation d'analyses globales de ces données collectées. Aussi la création d'un observatoire à une échelle pertinente du Sud Corse paraît indispensable comme outil d'aide à la décision.

3.4.1

LES PLAGES, DES ESPACES NATURELS PRÉSERVÉS ET ATTRACTIFS

De Vintilegna à Rundinara, Bonifacio compte une quinzaine de plages réputées parmi les plus belles de Corse, voire d'Europe. Si le tourisme balnéaire a connu une croissance considérable durant la seconde moitié du XX^e siècle, Bonifacio a échappé au "tout tourisme" des années 70 par son éloignement. Le littoral bonifacien a ainsi été préservé des grands ensembles touristiques aujourd'hui jugés dégradants et désuets.

L'attractivité des plages bonifaciennes, qu'elles soient sur la côte ou sur les îles, repose ainsi sur leur aspect naturel. Dans l'ensemble peu aménagées, elles répondent aux aspirations actuelles du public, en quête de lieux authentiques. Même sur les sites les plus renommés et fréquentés, comme l'île Lavezzu ou les baies de Ciantarila (Piantarella) et de Rundinara, le visiteur peut s'isoler du tumulte estival en s'éloignant de quelques brasses.

Si elles ne sont pas l'attrait touristique principal du Grand Site de Bonifacio, les plages participent aujourd'hui fortement à la notoriété de la commune. Elles sont devenues des "objets de désir", mises en avant sur les réseaux sociaux dans des scénographies donnant à croire qu'elles appartiennent, l'espace d'un instant, à celui qui les photographie. Un accès aux plages facilité par une mobilité douce pourrait être une motivation supplémentaire pour un séjour avec hébergement à Bonifacio.

Les plages bonifaciennes offrent également un ensemble d'alternatives permettant de répondre aux attentes d'un tourisme durable : snorkeling ou plongée, paddle, kayak... l'essor des sports de nature répond aux aspirations d'un tourisme actif, peu impactant sur son environnement.



3.4.2 LA MOBILITÉ

La trame viaire du territoire bonifacien est construite sur l'héritage des anciens chemins permettant d'accéder aux nombreuses parcelles agricoles. Deux routes territoriales relient la ville aux principaux axes du sud de la Corse, à l'ouest en direction de Sartène et Ajaccio et à l'est en direction de Porto-Vecchio et Bastia. Un maillage de routes secondaires dessert les hameaux et l'ensemble du Piali.

La mobilité dans le Sud Corse est largement dominée par l'automobile. Plus de 80% des déplacements se font ainsi en voiture, la très grande majorité d'entre eux se déroulant à l'intérieur du territoire de la CCSC. Une forte polarisation est observée autour des pôles concentrant emplois, commerces et services. Suite à l'application de la Loi d'orientation sur les mobilités, la Communauté de Commune Sud Corse a été désignée comme Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) en 2021.

— La randonnée du Fenu
©T. Lemor-Valli

La navette électrique et gratuite A Citadina.



Le réseau viaire est multi-usage : il est emprunté pour les liaisons domicile-travail, le transit et le tourisme. Ainsi, il apparaît complètement saturé en période estivale à l'entrée des principales agglomérations (Porto-Vecchio et Bonifacio).

Aussi, afin de répondre aux axes stratégiques du projet de territoire de la CCSC, notamment concernant le renforcement de l'offre de mobilité alternative, un Plan de déplacements intercommunal a été élaboré et mis partiellement en œuvre. Il vise à développer un système de déplacement plus respectueux de l'environnement et de la qualité de vie, notamment en favorisant les mobilités douces et le transport collectif, en améliorant les flux et en supprimant les points d'engorgement.

Parmi les premières mesures mises en œuvre, la mise à disposition de navettes électriques et gratuites, A Citadina, initiée par la Commune de Porto-Vecchio a été étendue aux abords de la Ville de Bonifacio. Elle permet à tous de se rendre du rond-point des Valli, à l'entrée de la Ville, au port de plaisance et aux résidents et employés de se rendre en Haute-ville. Deux conventions d'occupation du domaine public ont également été attribuées pour l'exploitation de petits trains reliant la marine à la Ville Haute.

Un second dispositif de transport collectif, A Berlina, a été mis en place quotidiennement depuis le 1^{er} mars 2021 afin de relier les hameaux et communes de la CCSC toute l'année pour un tarif forfaitaire de 2€. Une navette relie ainsi deux fois par jour Bonifacio à Porto-Vecchio en 1h avec 17 points d'arrêts.

Autre enjeu majeur de la mobilité, l'utilisation du vélo souffre de voies de circulation peu adaptées. Les voies viaires sont trop étroites et contraintes par la géomorphologie du site. Une première tranche de travaux d'aménagement de voie verte a été réalisée par la Collectivité de Corse sur l'axe ouest.

Les contraintes de sécurité alourdissent les ouvrages et influent sur l'enveloppe budgétaire. Le réseau reste à développer pour y trouver une pertinence.

De manière complémentaire, la commune de Bonifacio a défini un Plan de mobilité communal afin de planifier et organiser la circulation et le stationnement aux abords de la ville. Ce plan a notamment pour ambition d'améliorer la qualité de vie des riverains et la sécurité des usagers, notamment concernant la mobilité douce. Un état des lieux complet des modes de déplacements sur le territoire a été réalisé afin de définir les enjeux prioritaires.

*Offrir de nouvelles
façons de se déplacer,
plus collectives et
respectueuses.*

> Le stationnement aux abords de la ville

Si l'attractivité de la Ville de Bonifacio génère un flux dense de circulation en période estivale, elle impose aussi une forte demande en stationnement qui n'est pas sans impact sur l'aspect paysager du site.

L'offre actuelle se partage entre gestion publique, assurée par la Commune, et privée, avec respectivement 1 800 et près de 1 000 places de stationnement. Ainsi, si l'offre publique est majoritaire, l'offre privée est bien supérieure à celle moyenne d'une ville comparable. Elle est essentiellement liée à l'activité de transport maritime (navettes). Sur les parkings publics, la durée de stationnement moyenne s'établit à environ 3h.

Deux pics d'entrée sont relevés : de 10h à 11h et aux alentours de 19h. Ainsi, en période de forte affluence, notamment juillet et août, la fréquentation quotidienne est deux fois plus importante que l'offre de stationnement.

À ce jour, les abords de la Marine concentrent la majorité des surfaces dédiées au stationnement. L'arrière-port apparaît ainsi comme un espace stratégique à concevoir sous l'angle d'une nouvelle approche pour en faire un véritable espace public, lieu de vie et d'accueil.

Le travail concerté et mutualisé des institutions compétentes en la matière ne pourra qu'être bénéfique à l'amélioration de la mobilité et de la gestion des flux à l'échelle du Sud Corse.

> La mobilité induite par la fréquentation des espaces naturels

Si une grande partie des espaces naturels du périmètre sont accessibles directement depuis les stationnements de la Ville de Bonifacio (Lavezzu, sentiers de Campu Rumanilu et de Fazziò-Madonetta), la fréquentation de certains sites génère toutefois une mobilité et un stationnement important.

Ainsi, l'accès aux sites de Ciantarila (Piantarella), de Tunara et de Pertūsaiu (Pertusatu) connaissent en période estivale une saturation des emplacements de stationnement disponibles. Les usagers se garent alors en bord de route, parfois sur plusieurs centaines de mètres.

Ce stationnement anarchique pose des problèmes importants de sécurité, compliquant l'accès des services de secours, et cela a un fort impact paysager. Des réflexions de projets d'aménagements de ces secteurs sont en cours et jugés prioritaires pour la Commune et le Conservatoire du littoral.



3.4.3 VERS UNE STRATÉGIE D'ACCUEIL DURABLE PORTÉE PAR LE PROJET GRAND SITE DE FRANCE

La pression touristique exercée sur le territoire de Bonifacio exige une organisation cohérente et partagée de l'accueil.

Face aux flux croissants, souvent concentrés dans l'espace et dans le temps, le projet Grand Site de France constitue une opportunité stratégique pour construire une politique d'accueil durable, qualitative et maîtrisée.

En intégrant les questions de mobilité, d'accès aux sites naturels, de stationnement, de services et de médiation, la démarche vise à préserver l'esprit des lieux tout en garantissant des conditions de visite apaisées, pour les habitants comme pour les visiteurs.

Portée par une gouvernance locale renouvelée, elle offre un cadre d'action transversal pour articuler qualité d'usage, préservation des patri-moines et équilibre territorial.

— La problématique du véhicule individuel en espace naturel et dans la haute ville.

— Le site de Pertusatu.



SYNTHÈSE DES ENJEUX



4

Le périmètre d'étude est celui de la Commune de Bonifacio, soit 13 800 ha, qui présente une forte diversité de paysages et accueille différents usages. Il est composé d'une grande majorité d'espaces naturels mais aussi d'espaces anthropisés historiques (exploitations agricoles, agglomération).

> **Le développement de l'urbanisation exerce une pression foncière importante**, mais reste assez contraint par les protections réglementaires, les documents de planification du territoire et la volonté politique de préserver des milieux et ce bien avant le classement des sites. Les outils réglementaires doivent être adaptés de manière à assurer la qualité paysagère et architecturale du site et leur suivi appliqué.

> D'un autre côté les terrains naturels dont le foncier appartient à des propriétaires privés tendent à se refermer avec une perte de biodiversité et de patrimoine vernaculaire. La préservation identitaire du paysage bonifacien qui est très localisée sur le Piali calcaire avec une dominante de la culture de l'olivier, du maraîchage et des vignes est un enjeu important de l'opération grand site, et ce à double titre : **retrouver le paysage traditionnel en permettant une remise en production du territoire et son développement économique.**

> De par sa géomorphologie et le changement climatique le site est soumis à **des risques naturels qui s'accroissent**. Ces risques doivent être pris en compte dans chaque réflexion de planification territoriale.

> L'attraction des sites emblématiques de Bonifacio, induit **une forte fréquentation**. Certains sites caractéristiques du Grand Site en projet nécessitent une requalification paysagère et devront faire l'objet d'aménagements de façon à répondre aux attentes de la politique Grand Site.

> Les acteurs du territoire ont des besoins en matière d'aménagements structurants (**antennes téléphoniques, réseaux, collecte et dépôt des déchets...**) ainsi que le développement indispensable des **EnR**. Aussi une planification et une bonne insertion paysagère de ces aménagements est primordiale dans la préservation de la qualité du site.

> **Le changement climatique et les activités humaines favorisent la prolifération d'EEE.** Aussi une sensibilisation du public, et des mesures de gestion sur le traitement de ces espèces dans les espaces naturels et publics sont nécessaires pour la préservation de la biodiversité et des paysages. Un schéma d'intention paysagère à l'échelle du Grand Site est à élaborer et définira le socle des projets dans une perspective à court, moyen et long terme.

> La grande notoriété du site entraîne **une fréquentation très importante aussi bien sur le plan terrestre que maritime**, avec des répercussions au-delà du périmètre grand site en projet. Certains aménagements et structures d'accueil ne sont pas adaptés à une telle pression. De fait l'expérience de visite s'en retrouve dégradée les jours de forte affluence entraînant pour l'habitant un sentiment de saturation et de détérioration du cadre de vie.



> L'entrée principale de l'agglomération, point de confluence, est un passage obligatoire. **Une mobilité uniquement axée sur l'utilisation de véhicules individuels** (sans solutions alternatives suffisantes), et la situation géographique des stationnements **accentuent ce sentiment de saturation et la dégradation des sites.**

> Conscients de ces constats les institutions territoriales se sont déjà engagées sur des réflexions et des documents de programmation. L'élaboration d'un **plan de circulation et de stationnement multimodal** permettra d'illustrer et de programmer la synthèse des orientations données par les études à l'échelle du territoire. **L'acquisition de connaissances plus approfondies** sur les modalités de **fréquentation** du Sud Corse et leur **analyse** permettra d'assurer une gestion équilibrée dans l'objectif de préserver les sites et améliorer le cadre de vie.

> Parallèlement il est nécessaire de s'assurer du **bon respect des sites et des aménagements** par les usagers.

> De **nombreuses mesures** pour améliorer l'accueil et l'offre de découverte **sont déjà développées et portées sur le territoire par les acteurs locaux**. Les actions à mener consistent à soutenir, accompagner, valoriser ces démarches et mettre en place une communication adaptée auprès du public.

> Les socio-professionnels dont **les offres de découvertes impactent l'esprit des lieux**, doivent être accompagnés vers **la prise de conscience de leur responsabilité** par une sensibilisation à la démarche Grand Site.

Il s'agit aussi de **poursuivre, développer et promouvoir les initiatives en faveur de l'accueil et des offres de découverte toute l'année**. Le rôle des acteurs publics (OMT, collectivité territoriale, agences et services de l'État) est de les accompagner dans cette démarche.

Parallèlement, leur mission est également **d'assurer la mise en tourisme du patrimoine et diversifier les visites**.

— Entrée du port de Bonifacio (à gauche).

— La chapelle de la Trinité.





> Au-delà du périmètre Grand Site, **le territoire Sud Corse s'assume comme étant une destination touristique actuellement mono orientée autour du tourisme**, économie non délocalisable.

> Toutefois les orientations politiques visent à **passer d'une saisonnalité à une économie 4 saisons, plus durable**. La mise en relation des acteurs socio-économiques du tourisme et des agriculteurs permet **le développement des circuits courts et de la filière agricole**.

> **Des leviers de maîtrise foncière sont disponibles sur le territoire pour permettre de protéger les secteurs les plus sensibles**. Cette prise en compte du potentiel du foncier doit être confortée dans les documents de planification. L'accompagnement des démarches initiées doit **permettre une transition écologique du territoire et tendre vers une proposition de destination bas carbone**. Cela se traduit par une gestion raisonnée et innovante des ressources naturelles.

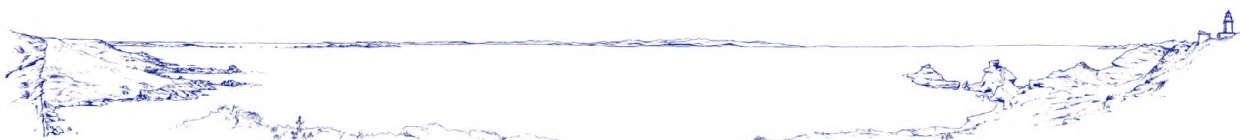
— Le flamant rose, espèce remarquable (à gauche).
©M.-J. Culioli Vichera

— Un travail de co-construction

> Si la commune est la structure gestionnaire de l'opération Grand Site, elle n'est pas seule à intervenir sur les aménagements de son territoire et l'intérêt est de **partager sa gouvernance**. La mise en synergie des compétences et des regards de chacun permet la **prise de conscience d'un intérêt commun et la création d'un projet de territoire** concerté et coordonné.

> Pour ce faire **une instance technique**, qui réunit les acteurs publics, doit être mise en place pour l'harmonisation et la cohérence des projets en cours et à venir. En parallèle il est prévu **la création d'un comité consultatif de conseil** pour le développement des projets locaux afin de s'assurer du respect du site et des enjeux de la démarche.

> **Une animation active et continue est indispensable pour le bon déroulé de la démarche**. Celle-ci permet d'assurer la coordination entre les différents gestionnaires du site : gestion quotidienne, entretien, animation, sensibilisation et formations des agents à l'esprit des lieux et à l'approche paysagère, promotion du grand site auprès du public, amélioration de la connaissance du site.



Bissuel J.-L., 2015. *Etude économique du transport maritime dans les Bouches de Bonifacio*. Rapport pour l'Office de l'Environnement de la Corse, mission de préfiguration du GECT- Parc Marin International des Bouches de Bonifacio. 228 p.

Botti L., Peypoch N., Solonandrasana, 2013. *Economie du tourisme*. Editions Dunod, collection Les topos. 128 p.

Ca'Architectes, 2019. *Elaboration du Site Patrimonial Remarquable de Bonifacio (SPR)*. Etude préliminaire à la définition d'un périmètre de protection. DRAC de Corse & Commune de Bonifacio. 276 p.

Canonici F., 2002. *La Trinité de Bonifacio et du Grand Sud Corse*. Editions A Stamperia. Porto-Vecchio. 300 p.

CBNC, 2019. *Listes hiérarchisées des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Corse*. Cadre méthodologique, Stratégie territoriale relative aux invasions biologiques végétales. Tome 1. 33 p.

Cdl, 2015. *Stratégie d'intervention 2015-2050*. Conservatoire du littoral et Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. 30 p.

Chardon O., 2002. *De moins en moins d'inactifs entre la fin des études et l'âge de la retraite*. Insee première, n°872. Décembre 2002. 4 p.

Collectif, 2021. *Bonifacio au fil de l'eau douce. Des aménagements pour une gestion raisonnée*. Sous la direction scientifique de H. Portafax et E. tomas. Ville de Bonifacio. 104 p.

Commune de Bonifacio, 2019. *Dossier de candidature Labellisation Ville d'Art et d'Histoire*. Tome 1 : Bonifacio, Sentinelle sur la Méditerranée. Diagnostic. 152 p.

Di Meglio, 2004. *Les Bouches de Bonifacio*. Conservatoire du littoral. Actes Sud/Dexia éditions. 48 p.

Doublevèbé, 2019. *Plan d'interprétation de l'Extrême Sud*. Conservatoire du littoral. 32 p. et annexes.

DREAL de Corse, 2013. *Atlas des paysages de Corse*. DREAL de Corse.

Franchi A., Raymond R., Luginbühl Y., Seguin J.-F., Cedelle Q., Grare H., 2015. *Les Atlas de paysages. Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages*. Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. 115 p.

Gamisans J., 2010. *Le paysage végétal de la Corse*. Editions Albiana, Ajaccio. 342 p.

Graziani P., 1924. *Bonifacio. La Corse touristique*. Organe mensuel des intérêts insulaires économique, historique et littéraire. N°1. Décembre 1924, pp. 8-11

INSEE, 2021. *En 2017, la consommation touristique atteint 39% du PIB en Corse*. Insee Analyses Corse, n°35. Décembre 2021. 4 p.

Le Mée R., 1971. *Un dénombrement des corses en 1770. Annales historiques de la révolution française*. Numéro thématique, La Corse à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution. 203 p. pp 23-44.

Martinetti J., 2007. *Les tourments du tourisme sur l'île de beauté*. Hérodote. La découverte. 2007/4 n°127. p. 29-46.

Musard O., 2008. « Mérouville » ou la marchandisation de l'identité de la Corse sous- marine. Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques. 128-15. pp. 144-154

Nommos Architectes, 2019. *Le tourisme et vous, une autre approche*. Résidence d'architecte. Bonifacio, un territoire de Regard(s). 64 p.

Orsini J.-B., Capdevila R., Ferrandini M., Ferrandini J., Loÿe M.-D., Guennoc P., Pluquet F., Thinon I., Santiago M., Oggiano G., Cherchi G., Orrù P., Puliga G., Pintus M., Ulzega A., Gamisans J., Tramoni P., André J.-P., Galloni F., Münch P., Saint-Martin S., Alamy Z. Reynaud J.-Y. & Tessier B., 2011. *Notice explicative de la feuille Sotta – Bonifacio – Santa Teresa di Gallura à 1/50 000*. BRGM Editions, Service géologique national. 366 p.

Paradis G., Piazza C. & Mori C., 2021. *Les îles et îlots satellites de la Corse : état des connaissances en 2021 et enjeux de conservation*. Evaxania n°8, 69- 192.

Peche-Quilichini, K., Bertocco, G. 2010. *Bonifacio et l'extrême sud de la Corse (2000 av. J.-C. / 500 ap. J.-C.) : un littoral marginal ouvert vers l'extérieur ?*, *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche*, actes du colloque d'Arles (Bouches du Rhône), 28-29-30 octobre 2009, pp. 131-136.

Reckinger R., 1999. *La cuisine bonifacienne : un marqueur emblématique face au changement*. Strade, Nouvelle série, n°7, pp. 101-116.

Renucci J., 1962. *La Corse et le tourisme*. *Revue de géographie de Lyon*, vol. 37, n°3, pp. 207-224.

Silvani P., 1998. *Enquête sur l'or bleu de la Corse*, Albiana, Ajaccio.

Vergé-Franceschi M., 1993. *Histoire de la Corse. Le pays de la grandeur*. Editions Le félin, collection Les marches du temps. Paris. 3e édition (mai 2013). 563 p.

ANNEXES

- **Annexe 1** Les décrets de classement
- **Annexe 2** Note argumentaire
- **Annexe 3** Courrier d'engagement officiel OGS Bonifacio
- **Annexe 4** Arrêté de création du COPIL Opération Grand Site Bonifacio
- **Annexe 5** Carte géologique de Bonifacio, BRGM
- **Annexe 6** Carte toutes protections environnementales
- **Annexe 7** Dossier Label Villes & Pays d'Art et d'Histoire
- **Annexe 8** Périmètre SPR
- **Annexe 9** Restitution résidence d'architectes
- **Annexe 10** Évolution de la fréquentation de l'île Lavezzi

CRÉDITS

Rédaction Commune de Bonifacio et Inspectrice des sites (DREAL) avec la participation active du Comité technique.

Croquis Alain Freytet.

Conception graphique Lelia Crastucci.

Financement ATC, DREAL, Commune de Bonifacio

©Mairie de Bonifacio - Juin 2025.
Tous droits réservés.



TOME 1

BONIFACIO

LE PROJET GRAND SITE DE FRANCE